

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2026

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 25 février 2026 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 1 254 M\$ au premier trimestre de 2026 comparativement à 997 M\$ au premier trimestre de 2025, une hausse de 26 %, attribuable à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation, ainsi qu'à l'inclusion des résultats de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) ⁽¹⁾. Le résultat dilué par action s'établit à 3,08 \$ au premier trimestre de 2026 par rapport à 2,78 \$ au trimestre correspondant de 2025, en hausse de 11 %. En excluant les éléments particuliers ⁽²⁾ enregistrés au cours des premiers trimestres de 2026 et 2025 principalement en lien avec l'acquisition de CWB, le résultat net ajusté ⁽²⁾ se chiffre à 1 320 M\$ et se compare à 1 050 M\$ pour le trimestre correspondant de 2025, en hausse de 26 %. Le résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾ se chiffre à 3,25 \$, par rapport à 2,93 \$ pour le premier trimestre de 2025, une hausse de 11 %.

« Le premier trimestre marque un début d'année solide pour la Banque, soutenu par nos franchises diversifiées et complémentaires ainsi que par notre approche prudente au niveau du capital et du crédit », a déclaré Laurent Ferreira, Président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Nous réalisons nos objectifs financiers de façon disciplinée, en mettant l'accent sur notre croissance organique et notre efficience opérationnelle dans le contexte du renforcement de notre positionnement pancanadien, et en créant de la valeur à long terme pour nos actionnaires », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultat net	1 254	997	26
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,08 \$	2,78 \$	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 882	1 537	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	15,7 %	16,7 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽³⁾	45,1 %	40,1 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾			
Résultat net – ajusté	1 320	1 050	26
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	3,25 \$	2,93 \$	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 973	1 610	23
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁴⁾	16,6 %	17,6 %	
	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁵⁾	13,7 %	13,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁵⁾	4,3 %	4,5 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport aux actionnaires

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Particuliers et Entreprises ⁽¹⁾

- Résultat net de 427 M\$ par rapport à 290 M\$ en 2025, une hausse de 47 %. Le résultat net ajusté ⁽²⁾ de 442 M\$ est en hausse de 52 %.
- Revenu total de 1 528 M\$, une hausse de 324 M\$ ou 27 %, attribuable à l'inclusion de CWB qui représente 237 M\$ ou 20 % de la hausse. La croissance restante provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 17 % et du crédit aux entreprises de 54 % depuis un an, en raison de l'inclusion des prêts de CWB et d'une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽³⁾ de 2,27 % affiche un recul par rapport à 2,28 %.
- Les frais autres que d'intérêts de 800 M\$ augmentent de 25 %, l'inclusion de CWB contribuant à une hausse de 20 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 23 M\$, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.
- Le ratio d'efficience ⁽³⁾ de 52,4 % s'améliore comparativement à 53,2 %.

Gestion de patrimoine ⁽¹⁾

- Résultat net de 272 M\$ par rapport à 242 M\$ en 2025, une hausse de 12 %.
- Revenu total de 899 M\$ contre 776 M\$ l'année dernière, une augmentation de 123 M\$ ou 16 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 531 M\$ par rapport à 441 M\$ en 2025, une hausse de 20 % en lien avec la croissance des revenus et l'inclusion de CWB.
- Le ratio d'efficience ⁽³⁾ de 59,1 % se détériore comparativement à 56,8 %.

Marchés des capitaux ⁽¹⁾

- Résultat net de 443 M\$ contre 417 M\$ en 2025, une hausse de 6 %.
- Revenu total de 990 M\$, en hausse de 9 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 412 M\$ par rapport à 367 M\$, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais liés à la croissance des activités du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 26 M\$ par rapport à 36 M\$.
- Le ratio d'efficience ⁽³⁾ de 41,6 % se compare à 40,5 %.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

- Résultat net de 185 M\$ contre 183 M\$ l'année dernière, une hausse de 1 %.
- Revenu total de 434 M\$, en hausse de 7 %, attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 120 M\$ affichent une baisse de 2 % qui provient de la filiale Credigy.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 29 M\$, une augmentation attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficience ⁽³⁾ de 27,6 % s'améliore par rapport à 30,4 %.

Autres ⁽¹⁾

- Perte nette de 73 M\$ contre une perte nette de 135 M\$ en 2025, une variation qui provient principalement d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie, atténuée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 13,7 % au 31 janvier 2026, en baisse par rapport à 13,8 % au 31 octobre 2025.
- La Banque a annoncé une modification à son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, visant à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires. Cette modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités est assujettie à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et de la Bourse de Toronto.

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 24 février 2026

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) et les notes y afférant pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Acquisition	4	Gestion du capital	24
Survol et perspectives économiques	5	Gestion des risques	31
Mode de présentation de l'information	6	Divulgaration d'information sur les risques	46
Faits saillants	13	Méthodes comptables et communication de l'information financière	47
Analyse financière	14	Méthodes comptables significatives et estimations comptables	47
Résultats consolidés	14	Modifications futures de méthodes comptables	47
Résultats sectoriels	16	Communication de l'information financière	47
Bilan consolidé	21	Données financières trimestrielles	48
Transactions Banque Laurentienne du Canada (BLC)	23	Glossaire	49
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	23		
Transactions avec des parties liées	23		
Titrisation et arrangements hors bilan	23		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2026 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB) et de l'acquisition projetée de certains portefeuilles de la Banque Laurentienne du Canada (BLC), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère comme raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2026, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les objectifs, les perspectives et les priorités de la Banque. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2025 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du présent document et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations et, plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; la possibilité que l'acquisition de certains portefeuilles de la BLC ne se concrétise pas, ou pas au moment prévu, et que les bénéfices attendus de la transaction ne se réalisent pas, ou pas dans les délais prévus; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la participation des parties prenantes et la capacité de la Banque à répondre à leurs attentes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties aux risques détaillés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2025 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2026 et pouvant être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (Canadian Western Bank ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

Le tableau suivant présente les incidences de l'acquisition de CWB sur les résultats du secteur des Particuliers et Entreprises, le secteur le plus touché, ainsi que sur les résultats consolidés de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier 2026

	Résultats Particuliers et Entreprises			Résultats consolidés		
	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 019	221	1 240	1 142	252	1 394
Revenus autres que d'intérêts	272	16	288	2 451	48	2 499
Revenu total	1 291	237	1 528	3 593	300	3 893
Frais autres que d'intérêts	675	125	800	1 844	167	2 011
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	616	112	728	1 749	133	1 882
Dotations aux pertes de crédit	114	25	139	219	25	244
Résultat avant charge (économie) d'impôts	502	87	589	1 530	108	1 638
Charge (économie) d'impôts	138	24	162	355	29	384
Résultat net	364	63	427	1 175	79	1 254
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 019	221	1 240	1 142	252	1 394
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	272	16	288	2 451	48	2 499
Revenu total – ajusté	1 291	237	1 528	3 593	300	3 893
Frais autres que d'intérêts – ajustés	675	104	779	1 785	135	1 920
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	616	133	749	1 808	165	1 973
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	114	25	139	219	25	244
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	502	108	610	1 589	140	1 729
Charge (économie) d'impôts – ajustée	138	30	168	371	38	409
Résultat net – ajusté	364	78	442	1 218	102	1 320

(1) Fait référence à l'impact de la transaction de CWB sur les résultats.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Survol et perspectives économiques ⁽¹⁾

Économie mondiale

Bien que l'année ne fasse que commencer, de nombreux événements marquants se sont déjà produits sur la scène internationale. On peut notamment citer l'intensification des tensions entre l'Iran et les États-Unis, l'opération militaire menée par Washington pour destituer le président vénézuélien Nicolás Maduro, ainsi que la détérioration des relations entre les alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), provoquée par les menaces de l'administration Trump d'annexer le Groenland. L'incertitude demeure donc élevée. Heureusement, celle-ci ne semble pas avoir trop d'impact sur l'économie mondiale, qui continue de croître à un rythme soutenu. Les choses pourraient même s'améliorer à l'avenir, dans un contexte où les gouvernements de plusieurs économies avancées semblent disposés à desserrer les cordons de leur bourse. On peut notamment penser au Japon, où le programme de la première ministre réélue prévoit, entre autres, des baisses d'impôts, ou à l'Allemagne, où les dépenses d'infrastructure et de défense sont en constante augmentation. À l'inverse, la Chine pourrait connaître un ralentissement cette année. Si l'objectif de croissance de 5,0 % a été atteint pour l'ensemble de 2025 dans la deuxième économie mondiale, des vulnérabilités subsistent, à commencer par le marché immobilier, en mauvaise posture depuis quatre ans déjà. Les effets néfastes de la baisse des prix des logements ont été accentués par un nouveau recul démographique : 2025 marquait en effet la cinquième année consécutive de diminution de la population chinoise. Un sixième recul apparaît inévitable cette année. Notre scénario de base prévoit toutefois que le ralentissement de l'économie chinoise sera plus que compensé par une expansion soutenue dans d'autres régions du monde. C'est la raison pour laquelle, après une croissance de 3,3 % en 2025, nous prévoyons une hausse de 3,5 % ⁽²⁾ du produit intérieur brut (PIB) mondial en 2026.

Aux États-Unis, il serait facile d'oublier que la fermeture du gouvernement fédéral la plus longue de l'histoire s'est produite au cours du quatrième trimestre de 2025. Le fait que 650 000 employés fédéraux aient été contraints de prendre un congé sans solde semble en effet n'avoir eu qu'un impact minime sur ce nouveau trimestre de 2026 qui connaît une croissance économique solide. Cette expansion reflétait certes une amélioration considérable de la balance commerciale, qui pourrait être renversée au cours des prochains trimestres, mais elle était également due à la vigueur des dépenses d'investissement des entreprises et de la consommation des ménages. La situation démographique pourrait limiter l'expansion économique à l'avenir, mais nous pensons que ses effets seront largement compensés par les nombreux éléments susceptibles de soutenir la croissance, à commencer par des conditions financières favorables. La ruée vers l'intelligence artificielle est un autre élément à prendre en considération : les grandes entreprises technologiques ont en effet annoncé leur intention d'augmenter leurs investissements dans ce secteur à environ 650 G\$ US en 2026, soit une hausse de 250 G\$ US (0,8 % du PIB) par rapport au chiffre déjà colossal de 2025. Ajoutez à cela le *One Big Beautiful Bill* (OB BB), dont les effets commenceront bientôt à se faire sentir dans l'économie. Les aides budgétaires pourraient être augmentées, d'autant plus que l'entrée dans une année électorale incite traditionnellement les dirigeants en place à accroître les dépenses, une dynamique à laquelle l'administration Trump a peu de chances de déroger. Qui plus est, elle semble déjà jongler avec d'autres idées, notamment un plafonnement des taux d'intérêt des cartes de crédit. Toutes ces initiatives, réalisées ou potentielles, sont certes de nature à stimuler la croissance — nous prévoyons des taux de croissance de 2,7 % ⁽²⁾ et 2,2 % ⁽²⁾, respectivement, en 2026 et 2027 —, mais elles pourraient également raviver certaines craintes quant à la trajectoire budgétaire des États-Unis. Elles risquent aussi de contribuer à maintenir l'inflation au-dessus de l'objectif de la banque centrale pour une cinquième année consécutive.

Économie du Canada

Malgré l'incertitude persistante concernant les relations commerciales avec les États-Unis, l'économie canadienne s'est mieux portée que prévu en deuxième moitié d'année 2025. Avec cette embellie économique, le marché du travail a affiché une amélioration ces derniers mois, le taux de chômage baissant de 7,1 % en septembre 2025 à 6,5 % en janvier 2026. Il s'avère que le Canada a été épargné jusqu'à présent par les États-Unis en ce qui concerne les droits de douane, le taux de tarifs collecté étant inférieur à 4 % selon les données les plus récentes grâce aux protections que confère l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Quant à la moyenne des tarifs pour les partenaires commerciaux, elle est substantiellement plus élevée, à 10 %. Il ne fait aucun doute que les baisses de taux d'intérêt de la banque centrale et les baisses d'impôts du gouvernement fédéral (taxe sur le carbone, impôt sur le revenu) ont également contribué à cette résilience économique. Il est beaucoup trop tôt pour affirmer que les risques sont complètement dissipés pour autant. L'ampleur du redressement du marché du travail reste à confirmer, car l'amélioration suggérée par les données de l'emploi contraste avec d'autres indicateurs qui signalent une fragilité persistante, comme les intentions d'embauche faibles. Plutôt que de s'apaiser, les tensions commerciales avec les États-Unis se sont exacerbées en ce début d'année cruciale pour le renouvellement de l'ACEUM. Cela pourrait accroître l'inquiétude de plusieurs entreprises quant à leur accès au marché américain. Par ailleurs, dans ce contexte instable, les taux d'intérêt au Canada ne semblent pas particulièrement stimulants, comme en témoignent la faiblesse du secteur immobilier, la croissance modérée du crédit et le choc attendu en 2026 pour les emprunteurs hypothécaires, en raison de la hausse de leurs paiements d'intérêt. La bonne nouvelle est que l'inflation de base a diminué ces derniers mois, ce qui signifie que la banque centrale dispose d'une marge de manœuvre pour apporter un soutien supplémentaire en cas de détérioration inattendue de l'économie. Nous anticipons une croissance du PIB limitée à 1,1 % ⁽²⁾ en 2026, freinée par la démographie (le PIB potentiel se situant à environ 0,6 % ⁽²⁾), contre 1,7 % en 2025. Cette performance suppose toutefois une désescalade des tensions commerciales qui permettrait un rebond de l'investissement, stimulé par les nouvelles orientations d'Ottawa, telles que la déréglementation, l'amortissement accéléré et l'ouverture à l'exploitation des ressources naturelles.

Économie du Québec

Les données pour l'économie du Québec envoient des signaux quelque peu contradictoires sur l'impact qu'ont les tensions commerciales avec les États-Unis. Compte tenu de l'importance du secteur manufacturier du Québec, et du fait que la province est l'objet du taux de tarifs le plus élevé de la fédération (9,4 % vs 5,6 % au Canada), on pourrait s'attendre à voir l'économie québécoise éprouver des difficultés. C'est effectivement ce que les données du PIB semblent indiquer, puisqu'en octobre 2025, la production de la province se situait 1,1 % sous son niveau de janvier 2025, avant que les droits de douane s'intensifient. Il s'agit là d'une sous-performance par rapport à l'économie canadienne, qui affichait plutôt une stagnation sur la même période. Toutefois, le portrait est tout autre pour le marché du travail. Après une hausse modérée au cours des mois précédents, le taux de chômage est retombé à 5,2 % en janvier 2026, soit pratiquement le niveau enregistré au début de la guerre commerciale, et le plus bas au pays. Dans ce contexte, nous pensons que les données sur la production économique québécoise pourraient se redresser dans les mois à venir, d'autant plus que la province demeure bien positionnée pour faire face aux défis actuels. D'abord, elle est moins vulnérable à des chocs sectoriels. En effet, en Amérique du Nord, le Québec est la quatrième économie la plus diversifiée après le Manitoba, la Pennsylvanie et le Texas. De plus, les consommatrices et consommateurs ont été moins affectés par la lutte à l'inflation depuis 2022 et la politique monétaire restrictive qui en a découlé, car ils sont moins endettés qu'ailleurs, alors que les prix des logements y sont plus abordables. D'ailleurs, malgré l'incertitude actuelle, nous observons une plus grande résilience du marché de l'immobilier au Québec par rapport notamment à l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les ménages québécois ont un taux d'épargne plus élevé qu'ailleurs au pays, ce qui pourrait leur permettre de mieux résister à de potentiels vents contraires. Nos prévisions de croissance pour la province sont de 1,1 % ⁽²⁾ en 2026, après 0,7 % en 2025. La province devrait continuer d'afficher l'un des taux de chômage les plus bas de la fédération à 5,1 % ⁽²⁾ en moyenne en 2026 comparativement à 5,6 % en 2025 (6,6 % ⁽²⁾ et 6,8 % respectivement au Canada).

(1) Les trimestres utilisés dans la section « Survol et perspectives économiques » sont les trimestres de l'année civile.

(2) Prévisions de la croissance du PIB réel ou du taux de chômage, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026 des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés des capitaux ainsi que de la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB sur les résultats de la Banque.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 11 et 12 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 14. À noter que pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, des éléments en lien avec l'acquisition de CWB et les transactions avec BLC ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'intégration et de transactions, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB avaient été exclus des résultats, notamment l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte et les charges d'intégration et de transactions.

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total excluant les éléments particuliers. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts excluant les éléments particuliers. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit ajustées

Représentent les dotations aux pertes de crédit excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les dotations aux pertes de crédit en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge (économie) d'impôts ajustée

Représente la charge (économie) d'impôts excluant la charge (économie) d'impôts liée aux éléments particuliers.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats et le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2026 » à la page 7, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation qui comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation qui comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Représentent les revenus liés aux activités de négociation qui comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Étant donné que la filiale Credigy Ltd. exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2026 » aux pages 24, 25, 28, 29 et 32.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent le montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et ce montant est composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent tous les prêts classés en phase 3 et les prêts DAC selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues, excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement de l'actif moyen ajusté

Représente le rendement de l'actif moyen excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net ajusté exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le rendement de l'actif moyen en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP ajusté pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel excluant les éléments particuliers. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficacité ajusté

Représente le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficacité en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer la marge nette d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Étant donné que la filiale Credigy Ltd. exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts DAC de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des ratios non conformes aux PCGR suivants. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens ou ratio des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Radiations nettes excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens

Représentent les radiations nettes excluant les prêts DAC de la filiale Credigy (déduction faite des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Taux de provisionnement excluant les prêts DAC de Credigy

Représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 49 à 52 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), telles que présentées dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2026 ⁽¹⁾	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 240	240	(497)	397	14	1 394	972
Revenus autres que d'intérêts	288	659	1 487	37	28	2 499	2 211
Revenu total	1 528	899	990	434	42	3 893	3 183
Frais autres que d'intérêts	800	531	412	120	148	2 011	1 646
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	728	368	578	314	(106)	1 882	1 537
Dotations aux pertes de crédit	139	(2)	26	80	1	244	254
Résultat avant charge (économie) d'impôts	589	370	552	234	(107)	1 638	1 283
Charge (économie) d'impôts	162	98	109	49	(34)	384	286
Résultat net	427	272	443	185	(73)	1 254	997
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	(28)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	–	–	(28)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	4
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	(23)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	–	–	(19)
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁵⁾	–	–	–	–	67	67	26
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	21	3	–	–	–	24	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	21	3	–	–	67	91	26
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	(8)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	1
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	(6)
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(18)	(18)	(7)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	(6)	(1)	–	–	–	(7)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(6)	(1)	–	–	(18)	(25)	(20)
Incidence sur le résultat net	(15)	(2)	–	–	(49)	(66)	(53)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 240	240	(497)	397	14	1 394	1 000
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	288	659	1 487	37	28	2 499	2 230
Revenu total – ajusté	1 528	899	990	434	42	3 893	3 230
Frais autres que d'intérêts – ajustés	779	528	412	120	81	1 920	1 620
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	749	371	578	314	(39)	1 973	1 610
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	139	(2)	26	80	1	244	254
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	610	373	552	234	(40)	1 729	1 356
Charge (économie) d'impôts – ajustée	168	99	109	49	(16)	409	306
Résultat net – ajusté	442	274	443	185	(24)	1 320	1 050

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, des charges d'intégration et de transactions de 65 M\$ (47 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 26 M\$, 19 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 2 M\$ ont été enregistrées relativement aux transactions avec la BLC.
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, un montant de 24 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultat de base par action	3,12 \$	2,81 \$	11
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,06	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁵⁾	0,13	0,05	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–	
Résultat de base par action – ajusté	3,29 \$	2,96 \$	11
Résultat dilué par action	3,08 \$	2,78 \$	11
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,06	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁵⁾	0,13	0,05	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–	
Résultat dilué par action – ajusté	3,25 \$	2,93 \$	11

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, des charges d'intégration et de transactions de 65 M\$ (47 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 26 M\$, 19 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 2 M\$ ont été enregistrées relativement aux transactions avec la BLC.
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, un montant de 24 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	3 893	3 183	22
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 882	1 537	22
Résultat net	1 254	997	26
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	15,7 %	16,7 %	
Levier opérationnel ⁽²⁾	0,1 %	3,9 %	
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	51,7 %	51,7 %	
Résultat par action			
de base	3,12 \$	2,81 \$	11
dilué	3,08 \$	2,78 \$	11
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾			
Revenu total – ajusté ⁽³⁾	3 893	3 230	21
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽³⁾	1 973	1 610	23
Résultat net – ajusté ⁽³⁾	1 320	1 050	26
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁴⁾	16,6 %	17,6 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	2,0 %	7,4 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁴⁾	49,3 %	50,2 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽³⁾	3,25 \$	2,93 \$	11
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	1,24 \$	1,14 \$	9
Valeur comptable ⁽²⁾	78,81 \$	68,15 \$	
Cours de l'action			
haut	175,57 \$	140,76 \$	
bas	156,88 \$	128,79 \$	
clôture	162,25 \$	128,99 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	388 318	341 085	
Capitalisation boursière	63 005	43 997	
(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	605 871	576 919	5
Prêts, déduction faite des provisions	304 120	302 623	–
Dépôts	445 874	428 003	4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 603	30 655	–
Actifs sous administration ⁽²⁾	899 198	874 360	3
Actifs sous gestion ⁽²⁾	198 123	194 467	2
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁵⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,7 %	13,8 %	
catégorie 1	15,1 %	15,1 %	
total	17,3 %	17,3 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,5 %	
Ratio TLAC ⁽⁵⁾	32,5 %	29,7 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁵⁾	9,2 %	8,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁵⁾	189 %	173 %	
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁵⁾	120 %	124 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	33 527	33 200	1
Nombre de succursales au Canada	374	382	(2)
Nombre de guichets automatiques au Canada	921	939	(2)

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	1 394	972	43
Revenus autres que d'intérêts	2 499	2 211	13
Revenu total	3 893	3 183	22
Frais autres que d'intérêts	2 011	1 646	22
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 882	1 537	22
Dotations aux pertes de crédit	244	254	(4)
Résultat avant charge d'impôts	1 638	1 283	28
Charge d'impôts	384	286	34
Résultat net	1 254	997	26
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 254	997	26
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	37	39	(5)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 217	958	27
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,08	2,78	11
Éléments particuliers ⁽²⁾			
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription	–	(28)	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation	–	4	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB	–	(23)	
Charges d'intégration et de transactions	(67)	(26)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB	(24)	–	
Éléments particuliers avant impôts	(91)	(73)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(25)	(20)	
Éléments particuliers après impôts	(66)	(53)	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾			
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 394	1 000	39
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 499	2 230	12
Revenu total – ajusté	3 893	3 230	21
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 920	1 620	19
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 973	1 610	23
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	244	254	(4)
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 729	1 356	28
Charge d'impôts – ajustée	409	306	34
Résultat net – ajusté	1 320	1 050	26
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	1 320	1 050	26
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	37	39	(5)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté	1 283	1 011	27
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	3,25	2,93	11
Actif moyen ⁽³⁾	603 457	488 208	24
Prêts moyens ⁽³⁾	302 759	244 706	24
Dépôts moyens ⁽³⁾	440 185	349 630	26
Levier opérationnel ⁽⁴⁾	0,1 %	3,9 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁵⁾	2,0 %	7,4 %	
Ratio d'efficience ⁽⁴⁾	51,7 %	51,7 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁵⁾	49,3 %	50,2 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Résultats financiers

La Banque affiche un résultat net de 1 254 M\$ comparativement à 997 M\$, en hausse de 26 %. Le résultat dilué par action s'établit à 3,08 \$ par rapport à 2,78 \$. Ces hausses sont attribuables à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation ainsi qu'à l'inclusion des résultats de CWB. En excluant les éléments particuliers, le résultat net ajusté se chiffre à 1 320 M\$ et se compare à 1 050 M\$, en hausse de 26 %. Le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 3,25 \$, en hausse de 11 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 15,7 %, et se compare à 16,7 % l'année dernière. Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté s'établit à 16,6 %, et se compare à 17,6 % en 2025.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 3 893 M\$, en hausse de 710 M\$ ou 22 %, dont une hausse de 9 % qui provient de l'inclusion de CWB. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 27 %, en raison de l'inclusion de CWB, qui a contribué à une hausse de 237 M\$ ou 20 %. De plus, la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, compte non tenu de CWB, a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, et les revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine sont en augmentation. La croissance du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 16 % provient principalement des revenus tirés des services tarifés, notamment des revenus de frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et des revenus de fonds communs de placement. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total enregistré dans le secteur des Marchés des capitaux augmente de 9 % en raison de la hausse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement atténuée par la baisse des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 7 %, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités ainsi qu'à l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé que l'année dernière, notamment en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie et de l'impact défavorable des éléments particuliers liés à l'acquisition de CWB enregistrés en 2025. En excluant les éléments particuliers, le revenu total ajusté s'élève à 3 893 M\$, contre 3 230 M\$ en 2025, une hausse de 21 %.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 2 011 M\$ et affichent une hausse de 365 M\$ ou 22 %, dont 167 M\$ ou 10 % proviennent de l'inclusion de CWB. La hausse s'explique également par les éléments particuliers en lien avec l'acquisition de CWB, plus élevés en 2026. La rémunération et les avantages du personnel sont en hausse, en raison de la croissance des salaires, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une hausse attribuable à l'inclusion des frais de CWB, à des frais liés au siège social de la Banque ainsi qu'à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, provient d'investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Les honoraires professionnels sont en hausse, notamment en raison des charges liées à l'intégration de CWB. Les frais de communication sont également en hausse par rapport à l'année dernière. De plus, l'augmentation des autres frais provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers, principalement en lien avec l'acquisition de CWB, les frais autres que d'intérêts ajustés s'établissent à 1 920 M\$ comparativement à 1 620 M\$ l'année dernière, une hausse de 19 %, dont 8 % proviennent de l'inclusion de CWB.

Dotations aux pertes de crédit

La Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 244 M\$ par rapport à 254 M\$ l'année dernière. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en baisse et se chiffrent à 25 M\$, ce qui reflète principalement la croissance des portefeuilles de prêts atténuée par l'impact favorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en hausse de 22 M\$, en raison principalement des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), du secteur des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale Credigy. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy représentent 0,28 % des prêts moyens, contre 0,32 % en 2025.

Charge d'impôts

La charge d'impôts totalise 384 M\$ comparativement à 286 M\$ et le taux effectif d'imposition s'établit à 23 % par rapport à 22 %. Ceci s'explique principalement par une proportion plus faible des revenus provenant de juridictions à taux d'imposition moindre en 2026.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	1 240	944	31
Revenus autres que d'intérêts	288	260	11
Revenu total	1 528	1 204	27
Frais autres que d'intérêts	800	641	25
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	728	563	29
Dotations aux pertes de crédit	139	162	(14)
Résultat avant charge d'impôts	589	401	47
Charge d'impôts	162	111	46
Résultat net	427	290	47
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(15)	–	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	442	290	52
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,27 %	2,28 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽³⁾	216 471	164 340	32
Actif moyen ⁽⁴⁾	220 069	165 861	33
Prêts moyens ⁽⁴⁾	216 127	164 097	32
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	1 400	557	
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽³⁾	0,6 %	0,3 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	111 293	92 032	21
Ratio d'efficience ⁽³⁾	52,4 %	53,2 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁵⁾	51,0 %	53,2 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 15 M\$ déduction faite des impôts.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 427 M\$ comparativement à 290 M\$ l'année dernière, une hausse de 47 %. Le résultat net ajusté de 442 M\$ est en hausse de 52 %. L'augmentation de 31 % du revenu net d'intérêts provient en partie de l'inclusion de CWB qui contribue à une hausse de 23 %, ainsi que de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, ce qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 11 %, notamment en raison de l'inclusion des revenus de CWB.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 87 M\$. L'augmentation provient de l'inclusion des revenus de CWB, de la croissance des prêts et des dépôts, compte non tenu de CWB, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 237 M\$, principalement en raison de l'inclusion des revenus de CWB, ainsi que d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, compte non tenu de CWB, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts.

Les frais autres que d'intérêts du secteur de 800 M\$ sont en hausse de 25 %, en raison de l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB (qui comprennent des éléments particuliers de 21 M\$) contribuant à une hausse de 20 %. La hausse des frais autres que d'intérêts provient également de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, principalement attribuable à des hausses salariales, ainsi que des frais et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficience de 52,4 % s'améliore comparativement à 53,2 % en 2025, résultant en partie des synergies de coûts réalisées dans le cadre de l'acquisition de CWB. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 779 M\$ comparativement à 641 M\$. Le ratio d'efficience ajusté s'élève à 51,0 % comparativement à 53,2 %.

Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 139 M\$ comparativement à 162 M\$, une baisse de 23 M\$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique principalement par des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés moins élevées en raison de l'impact plus favorable de la mise à jour des scénarios macroéconomiques. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une hausse, notamment en raison des prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit).

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	240	227	6
Revenus tirés des services tarifés	533	450	18
Revenus tirés des transactions et autres revenus	126	99	27
Revenu total	899	776	16
Frais autres que d'intérêts	531	441	20
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	368	335	10
Dotations aux pertes de crédit	(2)	2	
Résultat avant charge d'impôts	370	333	11
Charge d'impôts	98	91	8
Résultat net	272	242	12
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(2)	-	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	274	242	13
Actif moyen ⁽³⁾	13 128	10 611	24
Prêts moyens ⁽³⁾	11 220	9 443	19
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	34	17	100
Dépôts moyens ⁽³⁾	60 244	43 463	39
Actifs sous administration ⁽⁴⁾	899 198	820 125	10
Actifs sous gestion ⁽⁴⁾	198 123	165 502	20
Ratio d'efficience ⁽⁴⁾	59,1 %	56,8 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁵⁾	58,7 %	56,8 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 2 M\$ déduction faite des impôts.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 272 M\$ comparativement à 242 M\$ l'année dernière, une augmentation de 12 %. Le revenu total du secteur de 899 M\$ est en hausse de 123 M\$ ou 16 % comparativement à 776 M\$ en 2025. La hausse du revenu net d'intérêts de 6 % s'explique principalement par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts ainsi que par l'inclusion des revenus de CWB. La hausse de 18 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à la croissance des actifs sous gestion et des actifs sous administration qui reflète l'appréciation des marchés boursiers et des entrées nettes positives dans les diverses solutions et, dans une moindre mesure, à l'inclusion des activités de CWB. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 27 % principalement en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Les frais autres que d'intérêts de 531 M\$ sont en hausse de 20 % par rapport à 441 M\$ en 2025. Cette augmentation provient principalement de la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, de la hausse des dépenses technologiques liées aux initiatives du secteur, ainsi que de l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB. Le ratio d'efficience qui s'élève à 59,1 % se détériore par rapport à 56,8 % en 2025. Des récupérations de pertes de crédit de 2 M\$ ont été enregistrées comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 2 M\$ en 2025.

Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation %
Résultats d'exploitation			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	380	367	4
Taux d'intérêt et crédit	133	170	(22)
Produits de base et devises	58	58	–
	571	595	(4)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	419	312	34
Revenu total	990	907	9
Frais autres que d'intérêts	412	367	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	578	540	7
Dotations aux pertes de crédit	26	36	(28)
Résultat avant charge d'impôts	552	504	10
Charge d'impôts	109	87	25
Résultat net	443	417	6
Actif moyen ⁽²⁾	250 483	211 793	18
Prêts moyens ⁽²⁾ (grandes entreprises seulement)	31 681	31 472	1
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	138	129	7
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽³⁾	0,4 %	0,4 %	
Dépôts moyens ⁽²⁾	91 372	74 330	23
Ratio d'efficience ⁽³⁾	41,6 %	40,5 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Le secteur des Marchés des capitaux affiche un résultat net de 443 M\$ comparativement à 417 M\$ l'année dernière, en hausse de 6 %. Le revenu total se chiffre à 990 M\$, contre 907 M\$ en 2025, une hausse de 83 M\$ ou 9 %. Les revenus des marchés mondiaux diminuent de 4 % en raison de la baisse des revenus sur les taux d'intérêt et crédit de 22 % atténuée par une hausse des revenus sur les titres de participation de 4 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 34 %, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux ainsi que des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 412 M\$, en hausse de 12 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficience s'élève à 41,6 % comparativement à 40,5 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit ont diminué de 10 M\$, ce qui s'explique par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur prêts non dépréciés de 20 M\$ en lien avec l'impact plus favorable de la mise à jour des scénarios macroéconomiques, atténuée par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 10 M\$.

FSEU&I

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026	2025	Variation %
Revenu total			
Credigy	160	145	10
ABA Bank	271	248	9
International	3	12	
	434	405	7
Frais autres que d'intérêts			
Credigy	37	40	(8)
ABA Bank	83	83	-
International	-	-	
	120	123	(2)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	314	282	11
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	42	30	40
ABA Bank	38	21	81
International	-	-	
	80	51	57
Résultat avant charge d'impôts	234	231	1
Charge d'impôts			
Credigy	17	16	6
ABA Bank	32	30	7
International	-	2	
	49	48	2
Résultat net			
Credigy	64	59	8
ABA Bank	118	114	4
International	3	10	
	185	183	1
Actif moyen ⁽¹⁾	34 827	31 197	12
Prêts et créances moyens ⁽¹⁾	25 123	23 428	7
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	1 259	1 133	11
Dépôts moyens ⁽¹⁾	17 380	15 145	15
Ratio d'efficience ⁽²⁾	27,6 %	30,4 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 185 M\$ par rapport à 183 M\$ en 2025, une hausse de 1 %. La croissance du revenu total du secteur de 29 M\$ ou 7 %, a été atténuée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 64 M\$ est en hausse de 5 M\$ ou 8 %. Le revenu total de 160 M\$ est en hausse de 10 %, une augmentation qui s'explique par la croissance des volumes de prêts et, par un revenu enregistré au cours du premier trimestre de 2026 à la suite de préparations sur des facilités de crédit, facteurs atténués par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 37 M\$, une baisse de 3 M\$ en raison de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que de l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 12 M\$, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et non dépréciés.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 118 M\$ est en hausse de 4 M\$ ou 4 % par rapport à l'année dernière. La hausse du revenu total de 9 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs et par la baisse des frais d'intérêts sur les dépôts, toutes les deux atténuées par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts sont stables à 83 M\$, l'augmentation des frais d'occupation en lien avec la croissance des activités de la filiale et l'ouverture de nouvelles succursales ayant été compensée par l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit, qui totalisent 38 M\$, sont en hausse de 17 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2026 ⁽¹⁾	2025
Résultats d'exploitation		
Revenu net d'intérêts	14	(60)
Revenus autres que d'intérêts	28	(49)
Revenu total	42	(109)
Frais autres que d'intérêts	148	74
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(106)	(183)
Dotations aux pertes de crédit	1	3
Résultat avant charge (économie) d'impôts	(107)	(186)
Charge (économie) d'impôts	(34)	(51)
Perte nette	(73)	(135)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(73)	(135)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(49)	(53)
Perte nette – ajustée ⁽²⁾	(24)	(82)
Actif moyen ⁽³⁾	84 950	68 746

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a enregistré les charges d'intégration et de transactions de 49 M\$ déduction faite des impôts. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque avait enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 20 M\$ déduction faite des impôts, le gain de 4 M\$ résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB que la Banque détenait avant l'acquisition, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 17 M\$ déduction faite des impôts ainsi que les charges d'intégration et de transactions de 19 M\$ déduction faite des impôts.
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 73 M\$ comparativement à une perte nette de 135 M\$ l'année dernière. La variation de la perte nette s'explique par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et des gains sur investissements, atténués par la hausse des frais autres que d'intérêts qui provient principalement de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des charges liées à l'intégration de CWB. Les éléments particuliers principalement liés à l'acquisition de CWB ont eu un impact défavorable de 47 M\$ sur la perte nette en 2026 comparativement à un impact défavorable de 53 M\$ en 2025. La perte nette ajustée de 24 M\$ se compare à 82 M\$ en 2025.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 768	27 916	32
Valeurs mobilières	194 634	188 747	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	39 846	27 091	47
Prêts, déduction faite des provisions	304 120	302 623	–
Autres	30 503	30 542	–
	605 871	576 919	5
Passif et capitaux propres			
Dépôts	445 874	428 003	4
Autres	123 350	111 715	10
Dette subordonnée	3 430	3 432	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 217	33 769	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–
	605 871	576 919	5

Au 31 janvier 2026 par rapport au 31 octobre 2025

Actif

L'actif total de la Banque s'établit à 605,9 G\$ comparativement à 576,9 G\$, soit une augmentation de 29,0 G\$ ou 5 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 36,8 G\$ sont en hausse de 8,9 G\$, principalement en raison de la hausse des dépôts auprès de la Banque du Canada et des dépôts auprès d'institutions financières réglementées, notamment la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 5,9 G\$, en raison de l'augmentation de 3,5 G\$ ou 2 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse essentiellement attribuable aux titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada et aux titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada, atténuée par une baisse des titres de participation. De plus, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 2,4 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 12,7 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés des capitaux et de la Trésorerie.

Les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, s'élèvent à 304,1 G\$, en hausse de 1,5 G\$. Le détail des principaux portefeuilles de prêts est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Prêts		
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	146 497	145 509
Aux particuliers	18 298	18 593
Créances sur cartes de crédit	3 015	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	138 519	137 630
	306 329	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 209)	(2 131)
	304 120	302 623

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 1,0 G\$ en raison de la croissance des activités du secteur des Particuliers et Entreprises atténuée par une baisse des activités du secteur des Marchés des capitaux. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 0,3 G\$ et les créances sur cartes de crédit sont relativement stables. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 0,9 G\$ ou 1 % principalement en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Les prêts dépréciés bruts s'élèvent à 3 742 M\$, comparativement à 3 712 M\$ au 31 octobre 2025, alors que les prêts dépréciés nets se chiffrent à 2 831 M\$ comparativement à 2 904 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux entreprises, des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale Credigy, contrebalancée en partie par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers.

Les autres actifs de 30,5 G\$ sont relativement stables.

Passif

La Banque a un passif total de 572,7 G\$ comparativement à 543,2 G\$, en hausse de 29,5 G\$ ou 5 %.

Les dépôts de la Banque s'établissent à 445,9 G\$ comparativement à 428,0 G\$, une augmentation de 17,9 G\$ ou 4 %. Les dépôts des particuliers de 125,9 G\$ sont en hausse de 1,5 G\$. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale ABA Bank, atténuée par une baisse des dépôts des Services aux particuliers.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 313,9 G\$ augmentent de 16,4 G\$ ou 6 %. La hausse s'explique par la croissance des activités des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux ainsi que par les activités de financement de la Trésorerie, dont une hausse de 5,5 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Cette hausse a été atténuée par une baisse des dépôts des Services aux entreprises. Les dépôts des institutions de dépôts de 6,1 G\$ sont relativement stables.

Les autres passifs de 123,4 G\$ sont en hausse de 11,7 G\$ essentiellement en raison de l'augmentation de 17,3 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées. Cette hausse est contrebalancée par les diminutions de 1,9 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, de 1,9 G\$ des passifs relatifs à des créances cédées ainsi que de la baisse de 1,3 G\$ des autres passifs, notamment les créditeurs et charges à payer.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 33,2 G\$, en baisse de 0,6 G\$. Cette diminution s'explique principalement par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation, le rachat des billets de capital à recours limité série 1 (BCRL – Série 1) d'un montant de 500 M\$ et l'écart de change. Cette baisse est contrebalancée par le résultat net, déduction faite des dividendes.

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec la BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC ont également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués ») pour un prix d'acquisition déterminé en référence à la valeur à la date de clôture.

Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat préliminaire s'élevait à 646 M\$, représentant la juste valeur estimative des prêts acquis, déduction faite des passifs connexes assumés, sous réserve de la finalisation des valeurs à la date de clôture.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachats d'actions ordinaires

Le 24 février 2026, le conseil d'administration de la Banque a autorisé la modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, laquelle a débuté le 25 septembre 2025. Cette modification vise à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Cette modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est assujettie à l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX). Pour de plus amples renseignements concernant l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 60 et 61 du Rapport annuel 2025.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés, mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 9, 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025 aux pages 62 à 71.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 63 à 65 du Rapport annuel 2025. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établies par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI. Pour de plus amples renseignements sur le calcul du ratio de levier, se reporter à la page 64 du Rapport annuel 2025.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments des fonds propres réglementaires de la Banque autres que les actions ordinaires sont assortis d'une clause FPUNV.

Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio de Capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale. Au 31 janvier 2026, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 31,6 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025).

Exigences – Ratios des fonds propres ⁽¹⁾, de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾ réglementaires

	Exigences au 31 janvier 2026							Ratios au 31 janvier 2026
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BIS1	Minimum établi par le BSIF	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Minimum établi par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure	
Ratios des fonds								
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %	13,7 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %	15,1 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %	17,3 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,3 %
Ratio TLAC	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	3,5 %	25,0 %	32,5 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	0,5 %	7,25 %	s.o.	7,25 %	9,2 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Le 18 décembre 2025, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure était maintenue à 3,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la RSI. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF), sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour de plus amples renseignements sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025, à la page 65. Depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le BSIF a finalisé la ligne directrice *Régime au regard des normes de fonds propres réglementaires et de liquidité visant les expositions sur crypto-actifs (banques)*, laquelle remplace l'avis provisoire et établit un cadre exhaustif en conformité avec les normes de Bâle. La ligne directrice introduit une différenciation du traitement des fonds propres selon la classification des actifs, des exigences conservatrices pour les expositions à risque élevé, des plafonds d'exposition relatifs au capital réglementaire, ainsi que des attentes accrues en matière de gestion des risques, de notification et de divulgation. La ligne directrice et les exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2025.

De plus, la ligne directrice *Normes de fonds propres (NFP)* du BSIF (2026) est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025. Elle intègre des clarifications et des ajustements ciblés touchant le risque de crédit, le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie. Ces modifications comprennent des précisions concernant le traitement de certains prêts résidentiels et de produits de prêt combinés, ainsi que des mises à jour techniques visant à améliorer la cohérence et l'alignement avec les risques, sans modifier de manière significative le cadre global des fonds propres.

Activités de gestion

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 24 septembre 2026. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a effectué le rachat de 3 593 000 actions ordinaires au prix de 619 M\$, ce qui a réduit de 90 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 529 M\$ les *Résultats non distribués*. La Banque a racheté un total de 4 978 400 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 832 M\$.

Le 17 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Dividendes

Le 24 février 2026, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,24 \$, payable le 1^{er} mai 2026 aux actionnaires inscrits le 30 mars 2026.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 janvier 2026	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136
	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 2	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500
	1 000 000	1 000
	65 000 000	2 614
Actions ordinaires	388 317 954	9 826
Options d'achat d'actions	10 508 142	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 20 février 2026, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 387 257 925 et le nombre d'options en cours est de 10 448 488. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme et les débentures subordonnées, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 568 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 80,1 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 janvier 2026.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2026
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	25 962
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	63
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(23)
Rachat d'actions ordinaires	(619)
Autres surplus d'apport	7
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(526)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 254
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	52
Autres	(94)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(171)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	19
Autres, y compris les ajustements réglementaires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	22
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt)	(1)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF	1
Variation des autres ajustements réglementaires	18
Solde à la fin	26 023
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 597
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachats de fonds propres ⁽²⁾	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(1)
Solde à la fin	2 596
Total des fonds propres de catégorie 1	28 619
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	4 098
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	(9)
Autres, y compris des ajustements réglementaires	10
Solde à la fin	4 099
Total des fonds propres réglementaires	32 718

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025 a été pris en compte dans les ratios au 31 octobre 2025.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 0,6 G\$ pour s'établir à 189,4 G\$ au 31 janvier 2026, comparativement à 188,8 G\$ au 31 octobre 2025, une augmentation de 0,6 G\$ qui s'explique principalement par la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques atténuée par la variation du taux de change. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le	
			31 janvier 2026	31 octobre 2025
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	154 694	7 660	162 354	156 537
Taille du portefeuille	449	(42)	407	5 216
Qualité du portefeuille	261	(145)	116	234
Mises à jour des modèles	–	–	–	–
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variation de change	(1 196)	(127)	(1 323)	367
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	154 208	7 346	161 554	162 354
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			8 724	9 208
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			892	(484)
Mises à jour des modèles			–	–
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			9 616	8 724
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			17 678	17 365
Variation des niveaux de risque			506	313
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			18 184	17 678
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			189 354	188 756

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement de la clientèle sous-jacente ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réalignement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des nouveaux modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires ou d'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires, de levier et TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 13,7 %, à 15,1 % et à 17,3 % au 31 janvier 2026, comparativement à des ratios de 13,8 %, de 15,1 % et de 17,3 %, respectivement, au 31 octobre 2025. Le ratio des fonds propres CET1 a diminué légèrement depuis le 31 octobre 2025, tandis que le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres sont demeurés stables. Les rachats d'actions ordinaires et la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques ont contribué à la baisse des ratios, atténués par le résultat net, déduction faite des dividendes.

Le ratio de levier en date du 31 janvier 2026 s'établit à 4,3 %, comparativement à 4,5 % au 31 octobre 2025. La baisse du ratio de levier s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition totale, en partie contrebalancée par la croissance des fonds propres de catégorie 1.

Au 31 janvier 2026, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent à 32,5 % et à 9,2 %, comparativement à 29,7 % et à 8,8 %, respectivement, au 31 octobre 2025. L'augmentation du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC s'explique principalement par les émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 023	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	28 619	28 559
total ⁽³⁾	32 718	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	189 354	188 756
Exposition totale	665 594	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,7 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	15,1 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,3 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,3 %	4,5 %
TLAC disponible	61 533	55 993
Ratio TLAC	32,5 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le CBCB a développé une méthodologie d'évaluation et d'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes ainsi que des indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Des exigences de communication publique annuelles s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

La dernière version du préavis du BSIF intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada est entrée en vigueur en 2022. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (telle que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	
Catégories	Indicateurs	2025	2024
Activité transfrontière ⁽²⁾	Créances transfrontières	175 313	138 500
	Passifs transfrontières	114 772	84 931
Taille ⁽³⁾	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ⁽⁴⁾	637 603	513 566
Interdépendance ⁽⁵⁾	Actifs dans le système financier ⁽⁴⁾	82 126	74 527
	Passifs dans le système financier ⁽⁴⁾	57 221	41 491
	Titres en circulation ⁽⁴⁾	202 607	150 887
Substituabilité/infrastructure financière ⁽⁶⁾	Activité de paiement ⁽⁷⁾	18 241 845	14 480 595
	Actifs sous garde	874 067	765 929
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	49 244	46 856
	Volume des transactions ⁽⁸⁾		
	Titres à revenu fixe ⁽⁸⁾	757 530	924 734
Complexité ⁽⁹⁾	Titres de participation et autres titres ⁽⁸⁾	1 640 287	1 513 131
	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré ⁽⁴⁾	2 750 248	2 261 187
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement	86 942	67 274
	Actifs financiers de niveau 3 ⁽⁴⁾	1 339	1 360

- (1) Les indicateurs BISM reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2018 et ils sont calculés selon les instructions précises qui sont mises à jour chaque année par le CBCB.
- (2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.
- (3) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.
- (4) Incluant les activités d'assurances.
- (5) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.
- (6) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.
- (7) Pour les exercices terminés les 31 octobre 2025 et 2024.
- (8) Cet indicateur est composé de deux sous-indicateurs : titres à revenu fixe ainsi que titres de participation et autres titres.
- (9) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, aux pages 72 à 118. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être une partie emprunteuse, une partie émettrice, une partie garante ou encore une contrepartie. La conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités sont difficilement prévisibles actuellement notamment en raison des mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires. L'imposition de tarifs et toutes mesures de riposte, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, pourraient avoir un impact sur la capacité de remboursement d'un débiteur. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 87. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, les tableaux excluent les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 janvier 2026

	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	99 646	9 832	–	–	–	109 478	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 503	13 616	–	–	–	18 119	– %	100 %
Particuliers – autres	23 914	3 025	–	–	39	26 978	30 %	70 %
	128 063	26 473	–	–	39	154 575		
Autres que particuliers								
Entreprises	126 594	37 161	63 895	86	10 716	238 452	29 %	71 %
États souverains	85 098	6 217	111 235	263	645	203 458	3 %	97 %
Institutions financières	12 287	1 322	191 620	4 304	2 639	212 172	25 %	75 %
	223 979	44 700	366 750	4 653	14 000	654 082		
Portefeuille de négociation	–	–	–	18 005	–	18 005	3 %	97 %
Titrisation	2 959	–	–	–	7 668	10 627	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	355 001	71 173	366 750	22 658	21 707	837 289	20 %	80 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	80 148	3 217	68 707	4 373	8 795	165 240		
Approche NI	274 853	67 956	298 043	18 285	12 912	672 049		
Total – Risque de crédit brut	355 001	71 173	366 750	22 658	21 707	837 289	20 %	80 %

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2025

	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	97 507	9 715	–	–	–	107 222	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 487	13 454	–	–	–	17 941	– %	100 %
Particuliers – autres	24 250	2 974	–	–	47	27 271	30 %	70 %
	126 244	26 143	–	–	47	152 434		
Autres que particuliers								
Entreprises	126 772	36 857	66 245	81	9 956	239 911	28 %	72 %
États souverains	74 412	6 281	104 954	–	535	186 182	3 %	97 %
Institutions financières	14 229	1 227	192 041	3 146	2 625	213 268	23 %	77 %
	215 413	44 365	363 240	3 227	13 116	639 361		
Portefeuille de négociation	–	–	–	18 250	–	18 250	3 %	97 %
Titrisation	3 029	–	–	–	7 561	10 590	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	79 532	3 196	64 806	3 387	8 629	159 550		
Approche NI	265 154	67 312	298 434	18 090	12 095	661 085		
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis de droits d'utilisation, le goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un débiteur qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

(5) Inclue les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2026 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Premier trimestre 2026 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes financières liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2026			
		Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
	Solde au bilan	Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 768	380	29 032	7 356	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	151 613	149 033	2 580	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24 432	–	24 432	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	18 589	–	18 589	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	39 846	–	39 846	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts, déduction faite des provisions	304 120	14 219	289 901	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 578	11 771	807	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	410	–	410	–	Autres
Autres	17 515	2 205	–	15 310	
	605 871	177 608	405 597	22 666	
Passifs					
Dépôts	445 874	42 116	403 758	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 448	11 448	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	58 661	–	58 661	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	15 356	14 492	864	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	28 666	11 138	17 528	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	96	–	96	–	Autres
Autres	9 123	–	–	9 123	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dette subordonnée	3 430	–	3 430	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	572 654	79 194	484 337	9 123	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2025

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 916	627	20 274	7 015	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	148 118	145 420	2 698	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24 024	–	24 024	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	16 605	–	16 605	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	27 091	–	27 091	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	302 623	15 097	287 526	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 515	12 182	333	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	441	–	441	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	17 586	3 735	–	13 851	
	576 919	177 061	378 992	20 866	
Passifs					
Dépôts	428 003	39 898	388 105	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	13 257	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	41 356	–	41 356	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	15 984	15 138	846	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	30 577	12 713	17 864	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	98	–	98	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	10 443	–	–	10 443	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	3 432	–	3 432	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	543 150	81 006	451 701	10 443	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification.

VaR des portefeuilles de négociation ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Trimestre terminé le			
	31 janvier 2026				31 octobre 2025		31 janvier 2025	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(12,3)	(22,4)	(16,7)	(15,7)	(15,5)	(16,3)	(12,8)	(13,0)
Taux de change	(1,1)	(5,0)	(2,3)	(1,1)	(1,3)	(1,6)	(2,0)	(0,9)
Actions	(4,7)	(8,1)	(5,9)	(6,3)	(5,1)	(6,1)	(4,8)	(6,5)
Contrats sur produits de base	(1,2)	(2,1)	(1,5)	(1,5)	(2,5)	(1,5)	(1,6)	(1,2)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	12,0	10,8	10,8	10,9	9,1	8,0
VaR totale de négociation	(10,0)	(18,5)	(14,4)	(13,8)	(13,6)	(14,6)	(12,1)	(13,6)

- n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.
- (1) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

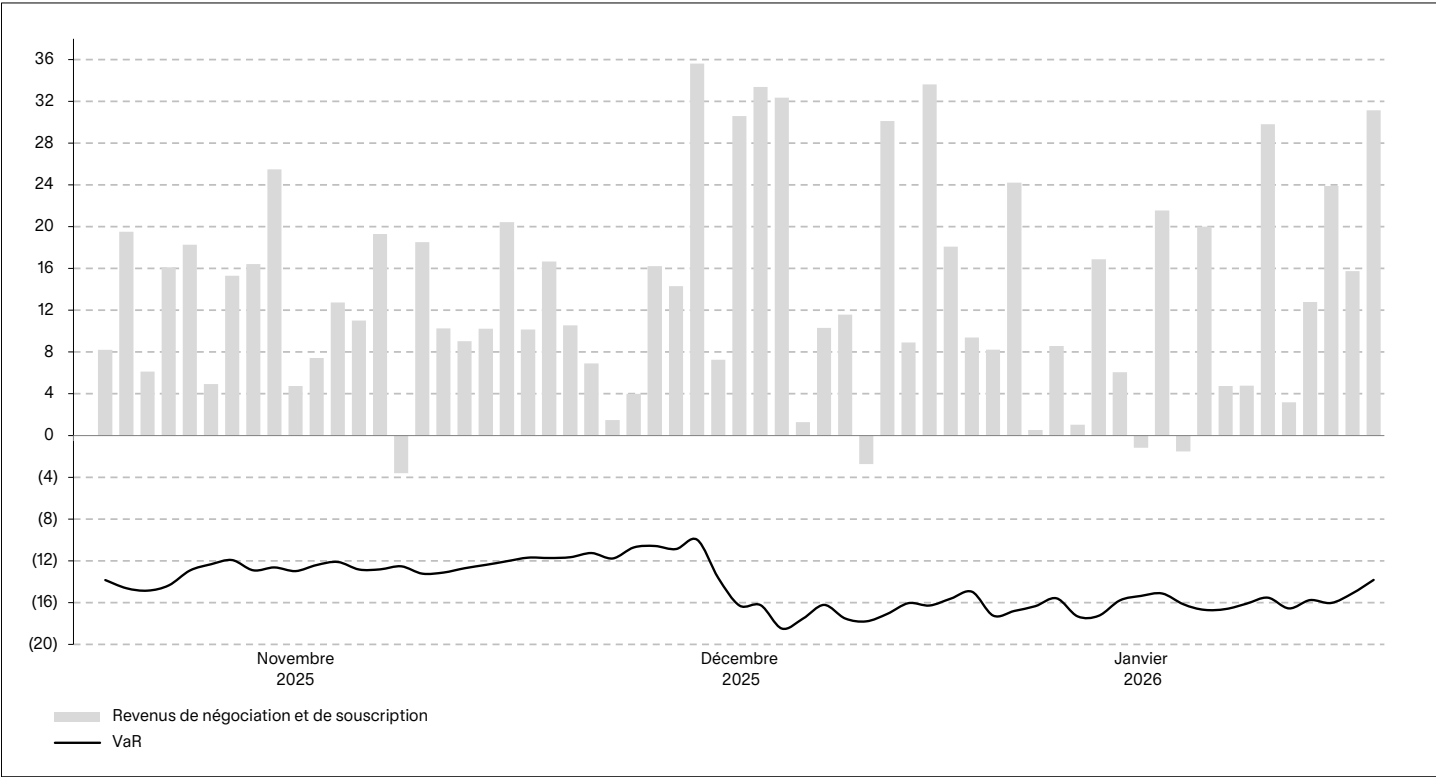
La moyenne de la VaR totale des portefeuilles de négociation est demeurée relativement stable entre le quatrième trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le graphique suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 93 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2026. De plus, quatre jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2026

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée et en utilisant un bilan constant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026			Au 31 octobre 2025		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(603)	(116)	(719)	(601)	(82)	(683)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	598	91	689	605	83	688
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	111	(30)	81	132	(46)	86
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(131)	36	(95)	(148)	49	(99)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité désigne la possibilité qu'une institution ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, en raison de la non-concordance entre les entrées et les sorties de trésorerie, sans subir des pertes inacceptables.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 101. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, le fait nouveau suivant est à considérer.

Les nouvelles lignes directrices des chapitres 2, 3 et 4 des Normes de liquidité ont été publiées le 29 janvier 2026 par le BSIF. Cette version clarifie quels sont les types de dépôts, particulièrement ceux issus de partenariats, qui peuvent être classés comme financement de détail et bénéficier d'un régime avantageux au regard des normes de liquidité. Cette version apporte aussi des précisions sur deux nouvelles catégories pour les billets structurés de détail, sur l'évaluation de l'échéance des billets structurés assortis de caractéristiques de remboursement par anticipation et sur les cas dans lesquels les obligations de financement conditionnelles doivent s'appliquer. Ces nouvelles lignes directrices seront applicables le 1^{er} mai 2026.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les personnes qui font des dépôts et les titulaires de créances des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement monétisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026					Au 31 octobre 2025
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 768	–	36 768	14 640	22 128	13 359
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	52 535	86 403	138 938	81 419	57 519	54 180
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	21 303	15 508	36 811	23 501	13 310	14 032
Autres titres de créance	7 567	4 365	11 932	4 959	6 973	7 814
Titres de participation	113 229	71 138	184 367	108 841	75 526	71 776
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 673	–	18 673	10 468	8 205	8 798
Au 31 janvier 2026	250 075	177 414	427 489	243 828	183 661	
Au 31 octobre 2025	234 925	164 738	399 663	229 704		169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026		Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	118 182		117 051
Filiales canadiennes	20 718		14 102
Filiales et succursales étrangères	44 761		38 806
	183 661		169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026		Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	80 405		73 309
Dollar américain	90 070		83 713
Autres devises	13 186		12 937
	183 661		169 959

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	31 janvier 2026		31 octobre 2025			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	34 905	–	34 905	14 498	20 407	17 374
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	52 324	80 030	132 354	81 276	51 078	56 036
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	20 571	15 658	36 229	24 686	11 543	12 431
Autres titres de créance	8 665	4 724	13 389	4 924	8 465	8 888
Titres de participation	122 054	71 413	193 467	109 805	83 662	67 211
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 345	–	18 345	10 255	8 090	9 211
	256 864	171 825	428 689	245 444	183 245	171 151

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 janvier 2026	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	14 640	22 128	–	36 768	2,4
Valeurs mobilières	69 704	–	124 930	–	194 634	11,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	11 448	28 398	–	39 846	1,9
Prêts, déduction faite des provisions	40 860	–	8 205	255 055	304 120	6,7
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 578	12 578	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 159	2 159	–
Goodwill	–	–	–	3 098	3 098	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 722	1 722	–
Autres actifs	1 840	–	–	9 106	10 946	0,3
	112 404	26 088	183 661	283 718	605 871	22,8

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2025	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	14 557	13 359	–	27 916	2,5
Valeurs mobilières	54 779	–	133 968	–	188 747	9,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 257	13 834	–	27 091	2,3
Prêts, déduction faite des provisions	40 971	–	8 798	252 854	302 623	7,1
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 515	12 515	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 162	2 162	–
Goodwill	–	–	–	3 101	3 101	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 748	1 748	–
Autres actifs	3 158	–	–	7 858	11 016	0,5
	98 908	27 814	169 959	280 238	576 919	21,9

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026 est de 189 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	109 759	107 109
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	87 858	8 084	7 849
Dépôts stables	31 471	944	935
Dépôts moins stables	56 387	7 140	6 914
Financement institutionnel non garanti, dont :	142 214	77 308	75 827
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	46 105	11 303	10 576
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	88 853	58 639	58 488
Dettes non garanties	7 256	7 366	6 763
Financement institutionnel garanti	s.o.	36 110	34 155
Exigences supplémentaires dont :	91 897	23 070	21 171
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	31 500	13 180	11 972
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 556	1 540	1 477
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	58 841	8 350	7 722
Autres engagements de crédit contractuels	3 526	1 230	2 181
Autres engagements de crédit conditionnels	214 639	2 614	2 638
Total des sorties de trésorerie	s.o.	148 416	143 821
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	197 368	41 450	38 120
Entrées liées aux expositions pleinement productives	14 216	7 951	10 598
Autres entrées de trésorerie	37 400	37 072	30 876
Total des entrées de trésorerie	248 984	86 473	79 594
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		109 759	107 109
Total des sorties nettes de trésorerie		61 943	64 227
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		189 %	173 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 janvier 2026, les actifs liquides de niveau 1 représentent 81 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2026 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 janvier 2026 est de 120 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2026				Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	33 776	–	–	3 430	37 206	37 231
Fonds propres réglementaires	33 776	–	–	3 430	37 206	37 231
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	84 950	13 606	11 922	33 712	133 758	133 311
Dépôts stables	31 538	4 367	4 582	9 390	47 852	47 911
Dépôts moins stables	53 412	9 239	7 340	24 322	85 906	85 400
Financement institutionnel :	96 376	126 252	42 884	76 509	169 197	143 883
Dépôts opérationnels	45 854	–	–	–	22 927	23 115
Autres financements institutionnels	50 522	126 252	42 884	76 509	146 270	120 768
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 645	2 196	23 825	–	–
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	16 046		18 952		1 029	1 136
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		7 444		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	16 046	3 731	294	7 483	1 029	1 136
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	341 190	315 561
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	40 836	9 028
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	88 564	83 855	41 675	113 897	206 794	206 535
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	291	15 555	29	–	807	642
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	6 867	11 528	2 985	1 217	6 013	17 402
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	42 986	41 680	25 124	44 119	107 048	107 040
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	751	2 817	505	1 239	2 954	3 085
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 460	14 020	12 743	67 030	65 939	65 333
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 460	14 020	12 743	67 030	65 939	65 333
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	28 960	1 072	794	1 531	26 987	16 118
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 645	2 196	23 825	–	–
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	11 448		44 422		31 740	33 440
Produits de base physiques, y compris l'or	1 834	s.o.	s.o.	s.o.	1 781	2 867
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.		14 838		12 613	13 174
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.		3 615		–	–
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.		16 768		838	900
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	9 614	4 089	647	4 465	16 508	16 499
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.		149 118		5 704	5 660
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	285 074	254 663
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	120 %	124 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2026			
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽¹⁾	388	–	140	524	1 052	–	–	1 052
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽²⁾	5 274	11 112	11 804	17 703	45 893	1 157	–	47 050
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽³⁾	1 253	3 767	3 786	14 409	23 215	12 792	16 395	52 402
Billets structurés de premier rang non garantis	68	60	992	664	1 784	785	2 864	5 433
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	437	2 047	2 150	4 634	3 154	20 878	28 666
Obligations sécurisées	–	–	1 399	2 794	4 193	2 182	5 237	11 612
Passifs subordonnés ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	3 430	3 430
	6 983	15 376	20 168	38 244	80 771	20 070	48 804	149 645
Financement garanti	–	437	3 446	4 944	8 827	5 336	26 115	40 278
Financement non garanti	6 983	14 939	16 722	33 300	71 944	14 734	22 689	109 367
	6 983	15 376	20 168	38 244	80 771	20 070	48 804	149 645
Au 31 octobre 2025	10 285	12 964	19 895	34 712	77 856	16 811	44 955	139 622

(1) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(2) Incluent les billets de dépôt au porteur.

(3) Incluent les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(4) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2026		
		Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾		26	107	123

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2026, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2025. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de sa clientèle représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis.

(en millions de dollars canadiens)										Au 31 janvier 2026
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 792	1 385	1 218	761	1 103	242	–	–	10 267	36 768
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	341	690	1 889	1 136	1 424	7 192	14 380	11 621	112 940	151 613
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	64	405	319	683	3 593	7 893	11 186	289	24 432
Au coût amorti	14	62	1 019	1 057	1 099	2 426	8 715	4 197	–	18 589
	355	816	3 313	2 512	3 206	13 211	30 988	27 004	113 229	194 634
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	28 799	321	2 722	710	–	340	–	–	6 954	39 846
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	2 575	3 921	7 944	6 496	5 818	23 225	52 988	10 950	590	114 507
Aux particuliers	1 108	1 470	2 267	1 751	1 495	6 158	15 832	5 592	14 615	50 288
Créances sur cartes de crédit									3 015	3 015
Aux entreprises et aux administrations publiques	17 816	9 669	10 556	9 168	6 465	14 480	22 367	7 058	40 940	138 519
Provisions pour pertes de crédit									(2 209)	(2 209)
	21 499	15 060	20 767	17 415	13 778	43 863	91 187	23 600	56 951	304 120
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 895	1 992	1 256	711	1 128	1 299	1 846	2 451	–	12 578
Immobilisations corporelles									2 159	2 159
Goodwill									3 098	3 098
Immobilisations incorporelles									1 722	1 722
Autres actifs ⁽¹⁾	1 278	292	212	557	90	903	384	347	6 883	10 946
	3 173	2 284	1 468	1 268	1 218	2 202	2 230	2 798	13 862	30 503
	75 618	19 866	29 488	22 666	19 305	59 858	124 405	53 402	201 263	605 871

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 janvier 2026

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	2 952	3 118	5 868	5 626	4 130	10 411	15 224	11 686	66 863	125 878
Entreprises et administrations publiques	45 130	21 850	22 057	22 191	16 753	19 366	47 087	6 968	112 493	313 895
Institutions de dépôts	1 424	608	1 009	437	113	6	4	–	2 500	6 101
	49 506	25 576	28 934	28 254	20 996	29 783	62 315	18 654	181 856	445 874
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	128	26	259	94	85	329	3 443	5 055	2 029	11 448
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	27 521	7 617	4 766	–	–	9 405	–	–	9 352	58 661
Instruments financiers dérivés	1 932	2 017	1 349	514	1 079	2 600	1 756	4 109	–	15 356
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	437	2 047	816	1 334	3 154	10 702	10 176	–	28 666
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	21	22	20	81	196	291	–	653
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 817	674	176	178	74	68	98	148	5 333	8 566
	31 405	10 786	8 618	1 624	2 592	15 637	16 195	19 779	16 714	123 350
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	3 430	–	3 430
Capitaux propres									33 217	33 217
	80 911	36 362	37 552	29 878	23 588	45 420	78 510	41 863	231 787	605 871
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	119	1 729	2 070	2 459	4 088	2 019	133	–	–	12 617
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									11 647	11 647
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	–	15	5 552	–	–	6 476	12 058
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 841	14 567	12 401	7 007	9 116	7 498	3 526	268	59 429	117 653
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	2	2	6	7	16	–	37
Autres contrats	4	8	12	12	12	153	100	4	142	447

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 56,5 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2025

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 916	1 537	1 660	680	569	–	–	–	9 554	27 916
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	180	149	585	688	981	3 696	12 533	12 056	117 250	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23	65	73	599	952	2 088	8 500	11 433	291	24 024
Au coût amorti	466	400	134	1 036	1 242	2 456	7 551	3 320	–	16 605
	669	614	792	2 323	3 175	8 240	28 584	26 809	117 541	188 747
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 810	1 641	2 268	–	–	–	–	–	5 372	27 091
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	2 907	3 435	5 996	8 211	6 800	24 607	50 720	10 662	591	113 929
Aux particuliers	1 160	1 175	2 274	2 283	1 772	6 667	14 500	5 754	14 588	50 173
Créances sur cartes de crédit									3 022	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	17 036	9 169	7 877	9 457	6 405	16 420	22 241	9 381	39 644	137 630
Provisions pour pertes de crédit									(2 131)	(2 131)
	21 103	13 779	16 147	19 951	14 977	47 694	87 461	25 797	55 714	302 623
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 915	1 595	1 156	749	412	1 382	1 691	2 615	–	12 515
Immobilisations corporelles									2 162	2 162
Goodwill									3 101	3 101
Immobilisations incorporelles									1 748	1 748
Autres actifs ⁽¹⁾	1 260	305	23	227	219	567	197	1 049	7 169	11 016
	4 175	1 900	1 179	976	631	1 949	1 888	3 664	14 180	30 542
	57 673	19 471	22 046	23 930	19 352	57 883	117 933	56 270	202 361	576 919

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2025

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	3 893	3 675	4 542	5 777	5 354	10 230	16 026	11 449	63 471	124 417
Entreprises et administrations publiques	49 094	14 091	22 662	23 596	12 484	15 717	39 727	6 977	113 164	297 512
Institutions de dépôts	1 229	1 463	164	722	451	–	7	–	2 038	6 074
	54 216	19 229	27 368	30 095	18 289	25 947	55 760	18 426	178 673	428 003
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	28	579	373	295	154	999	3 045	5 205	2 579	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16 507	8 195	5 961	–	–	603	–	–	10 090	41 356
Instruments financiers dérivés	2 226	1 922	2 828	814	568	1 621	1 816	4 189	–	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	3 314	390	1 637	767	3 463	10 457	10 549	–	30 577
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	22	22	23	83	196	276	–	644
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	2 111	374	428	84	138	116	103	228	6 315	9 897
	20 879	14 399	10 002	2 852	1 650	6 885	15 617	20 447	18 984	111 715
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	3 432	–	3 432
Capitaux propres									33 769	33 769
	75 095	33 628	37 370	32 947	19 939	32 832	71 377	42 305	231 426	576 919
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	106	2 837	2 436	1 680	2 202	2 030	251	7	17	11 566
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									11 472	11 472
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	5 552	15	–	–	–	–	6 507	12 089
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 952	15 070	8 861	9 910	6 078	7 399	5 613	290	60 616	117 789
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	2	2	5	6	18	–	37
Autres contrats	4	8	12	12	12	160	110	5	148	471

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 57,2 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social représente la possibilité que des enjeux environnementaux et sociaux entraînent une perte financière pour la Banque ou affectent ses activités. Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Banque afin de répondre à ce risque et l'atténuer, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2025 aux pages 116 à 118.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, le fait nouveau en matière de réglementation suivant est à considérer.

Le 8 janvier 2026, le BSIF a annoncé qu'il poursuivait son exercice d'allègement réglementaire en reportant plusieurs travaux prévus liés aux politiques et aux consignes. Ainsi, la consultation sur les attentes concernant la communication d'informations sur les émissions financées liées aux actifs sous gestion hors bilan, conformément à la ligne directrice B-15 – *Gestion des risques climatiques*, sera réexaminée en temps voulu et mise en œuvre à une date ultérieure.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2025, le Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2026 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

			Pages
	Rapport annuel 2025	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	16	46	
Rapport de gestion	62 à 118, 131 et 133 à 135	24 à 45	
États financiers consolidés	Notes 1, 8, 17, 23 et 29	Notes 6 et 11	
Informations financières complémentaires			24 à 34 ⁽²⁾
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 64
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	72 à 118		
3 Risques principaux et risques émergents	28, 29 et 77 à 83	5 et 31 à 45	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	63 à 65, 101 et 105 à 108	24, 25, 36 et 38 à 41	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	72 à 95, 101 à 103 et 108		
6 Culture de gestion des risques	72 et 73		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	71 à 73 et 77		
8 Tests de tension	62, 73, 89, 99, 100 et 103		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	63 à 65	24 et 25	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			11 à 17, 20 et 21
11 Évolution des fonds propres réglementaires	69	27	
12 Planification en matière de capital	62 à 71		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	71		7
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	84 à 88		7
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			7
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	70	28	7
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	76, 85 à 88 et 94		41
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	101 à 108	36 à 41	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	104 et 105	37 et 38	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	240 à 244	42 à 45	
21 Stratégie de financement et sources de financement	108 à 110	41	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	96 et 97	33 et 34	
23 Facteurs de risque de marché	94 à 100, 228 et 229	33 à 36	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	98		
25 Tests de tension et tests de validité rétroactifs	94 à 100		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	93 et 187 à 199	32 et 68 à 76	22 à 50 et 24 à 32 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	90, 91, 158 et 159		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	131, 134, 135 et 187 à 199	68 à 76	29 à 32 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	89 à 92 et 208 à 211		42 à 50, 33 ⁽²⁾ et 34 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	87 à 92, 184 et 192		24, 28, 29 et 48 à 58
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	82, 83 et 110 à 118		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	28, 29, 110 et 111	5 et 45	

(1) Premier trimestre 2026.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires — Premier trimestre 2026 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables significatives et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations complexes et subjectifs à propos de questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables significatives et estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 119 à 124 du Rapport annuel 2025.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen-Orient, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer des incertitudes. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à l'égard de certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2026, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2026	2025				2024			2025	2024
	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1	T4	T3	T2	Total	Total
Revenu total	3 893	3 698	3 449	3 650	3 183	2 944	2 996	2 750	13 980	11 400
Résultat net	1 254	1 059	1 065	896	997	955	1 033	906	4 017	3 816
Résultat par action (\$)										
de base	3,12	2,60	2,61	2,19	2,81	2,69	2,92	2,56	10,18	10,78
dilué	3,08	2,57	2,58	2,17	2,78	2,66	2,89	2,54	10,07	10,68
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,24	1,18	1,18	1,14	1,14	1,10	1,10	1,06	4,64	4,32
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽²⁾	15,7	13,3	13,6	11,9	16,7	16,4	18,4	16,9	13,7	17,2
Actif total	605 871	576 919	552 621	536 194	483 833	462 226	453 933	441 690		
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	2 831	2 904	2 588	2 437	1 836	1 629	1 482	1 426		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable ⁽²⁾	78,81	78,39	77,20	76,13	68,15	65,74	64,64	62,28		
Cours de l'action										
haut	175,57	156,70	144,96	127,44	140,76	134,23	118,17	114,68		
bas	156,88	143,40	121,09	107,01	128,79	111,98	106,21	101,24		

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour les trimestres terminés le 31 janvier 2026, le 31 octobre 2025, le 31 juillet 2025 et le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts et exclut les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Dans l'approche NI fondation, la Banque peut utiliser sa propre estimation de la probabilité de défaut, mais elle doit se fier aux estimations du BSIF pour les pertes en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Capitaux propres attribués

Les capitaux propres sont attribués aux secteurs d'exploitation en fonction des exigences des fonds propres CET1 selon Bâle III (11,5 %) et représentent les capitaux propres requis pour soutenir leurs activités et les capitaux propres non attribués sont présentés dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Points de base (pbs)

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts dépréciés.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

TLAC disponible

La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	54
États consolidés des résultats	55
États consolidés du résultat global	56
États consolidés de la variation des capitaux propres	58
États consolidés des flux de trésorerie	59
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	60

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 768	27 916
Valeurs mobilières (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	151 613	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24 432	24 024
Au coût amorti	18 589	16 605
	194 634	188 747
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	39 846	27 091
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	114 507	113 929
Aux particuliers	50 288	50 173
Créances sur cartes de crédit	3 015	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	138 519	137 630
	306 329	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 209)	(2 131)
	304 120	302 623
Autres		
Instruments financiers dérivés	12 578	12 515
Immobilisations corporelles	2 159	2 162
Goodwill	3 098	3 101
Immobilisations incorporelles	1 722	1 748
Autres actifs (note 7)	10 946	11 016
	30 503	30 542
	605 871	576 919
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4 et 8)	445 874	428 003
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 448	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	58 661	41 356
Instruments financiers dérivés	15 356	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées (note 4)	28 666	30 577
Autres passifs (note 9)	9 219	10 541
	123 350	111 715
Dette subordonnée	3 430	3 432
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 10)	2 614	3 114
Actions ordinaires (note 10)	9 826	9 865
Surplus d'apport	133	137
Résultats non distribués	20 471	20 366
Autres éléments cumulés du résultat global	173	287
	33 217	33 769
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–
	33 217	33 769
	605 871	576 919

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Revenus d'intérêts		
Prêts	4 313	3 896
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	511	533
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	208	168
Valeurs mobilières au coût amorti	166	138
Dépôts auprès d'institutions financières	248	314
	5 446	5 049
Frais d'intérêts		
Dépôts	3 119	3 187
Passifs relatifs à des créances cédées	187	195
Dette subordonnée	40	19
Autres	706	676
	4 052	4 077
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 394	972
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	156	96
Commissions de courtage en valeurs mobilières	76	57
Revenus des fonds communs de placement	201	178
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	392	320
Revenus de crédit	98	82
Revenus sur cartes	49	50
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	78	72
Revenus (pertes) de négociation	1 240	1 181
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	38	27
Revenus d'assurances, montant net	22	22
Revenus de change, autres que de négociation	72	66
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2
Autres	75	58
	2 499	2 211
Revenu total	3 893	3 183
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et avantages du personnel	1 260	1 037
Frais d'occupation	119	97
Technologie	330	285
Communications	17	16
Honoraires professionnels	110	93
Autres	175	118
	2 011	1 646
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 882	1 537
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	244	254
Résultat avant charge d'impôts	1 638	1 283
Charge d'impôts	384	286
Résultat net	1 254	997
Résultat net attribuable aux		
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	37	39
Actionnaires ordinaires	1 217	958
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 254	997
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—
	1 254	997
Résultat par action (en dollars) (note 14)		
de base	3,12	2,81
dilué	3,08	2,78
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)	1,24	1,14

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Résultat net	1 254	997
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(347)	453
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	176	(204)
	(171)	249
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	64	22
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	(18)
	59	4
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(14)	(15)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	12	(22)
	(2)	(37)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(41)	4
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	17
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(63)	18
	(98)	39
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(212)	255
Résultat global	1 042	1 252
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 042	1 252
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–
	1 042	1 252

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	3	(15)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	62	(64)
	65	(79)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	25	9
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	(7)
	22	2
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(5)	(5)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	5	(9)
	–	(14)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(16)	1
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	6
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(24)	7
	(38)	14
	49	(77)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début	3 114	3 150
Rachat des billets de capital à recours limité, série 1 (note 10)	(500)	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	2 614	3 150
Actions ordinaires au début	9 865	3 463
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	74	28
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(90)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(23)	(6)
Actions ordinaires à la fin	9 826	3 485
Surplus d'apport au début	137	85
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	6	5
Options d'achat d'actions levées	(11)	(3)
Autres	1	(3)
Surplus d'apport à la fin	133	84
Résultats non distribués au début	20 366	18 633
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 254	997
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(42)	(45)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(484)	(389)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 10)	(529)	–
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(41)	4
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	17
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(63)	18
Autres	4	6
Résultats non distribués à la fin	20 471	19 241
Autres éléments cumulés du résultat global au début	287	219
Écart de change, montant net	(171)	249
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59	4
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(2)	(37)
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	173	435
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	33 217	26 395
Participations ne donnant pas le contrôle au début	–	–
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–
Autres	–	1
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	–	1
Capitaux propres	33 217	26 396

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2026	Au 31 janvier 2025
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	183	569
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	102	(22)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(114)	(114)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	173	435

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 254	997
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	244	254
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	71	63
Amortissement des immobilisations incorporelles	95	75
Impôts différés	5	35
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(38)	(23)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(2)	(2)
Charge au titre des options d'achat d'actions	6	5
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 15)	–	(4)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 495)	(10 601)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(12 755)	1 036
Prêts, déduction faite de la titrisation	(3 652)	(4 107)
Dépôts	17 871	17 550
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 809)	702
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	17 305	(818)
Instruments financiers dérivés, montant net	(691)	1 109
Titrisation – cartes de crédit	–	(49)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(240)	(108)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(107)	(31)
Autres éléments	(167)	(1 498)
	13 895	4 585
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat d'actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation (note 10)	(500)	–
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	40	19
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(619)	–
Émission de dette subordonnée	–	1 000
Remboursements d'obligations locatives	(26)	(24)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(526)	(434)
	(1 631)	561
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	(2)
Acquisition d'entreprise	2	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(8 501)	(10 956)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	3 052	1 460
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	2 618	6 683
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(34)	(65)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(69)	(64)
	(2 932)	(2 944)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(480)	857
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 852	3 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	27 916	31 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	36 768	34 608
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	4 310	4 341
Intérêts et dividendes reçus	5 464	5 205
Impôts payés sur le résultat	315	68

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 14,6 G\$ au 31 janvier 2026 (14,6 G\$ au 31 octobre 2025) pour lequel il y a des restrictions et dont 7,1 G\$ (7,1 G\$ au 31 octobre 2025) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	60	Note 10	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	78
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	60	Note 11	Informations sur le capital	79
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	61	Note 12	Palements fondés sur des actions	80
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	66	Note 13	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	81
Note 5	Valeurs mobilières	67	Note 14	Résultat par action	81
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	68	Note 15	Informations sectorielles	82
Note 7	Autres actifs	77	Note 16	Transactions importantes	83
Note 8	Dépôts	77	Note 17	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	83
Note 9	Autres passifs	77			

Note 1 – Mode de présentation

Le 24 février 2026, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Puisque les états financiers consolidés de la Banque n'incluent pas toute l'information normalement requise pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'IASB, exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen Orient, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer des incertitudes. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à l'égard de certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 janvier 2026							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable
							Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	36 768	36 768	36 768
Valeurs mobilières	151 253	360	24 143	289	18 589	18 776	194 634
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	39 846	39 846	39 846
Prêts, déduction faite des provisions	15 668	–	–	–	288 452	292 753	304 120
Autres							
Instruments financiers dérivés	12 578	–	–	–	–	–	12 578
Autres actifs	67	–	–	–	4 849	4 849	4 916
Passifs financiers							
Dépôts ⁽¹⁾	–	33 623			412 251	413 889	445 874
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 448	–			–	–	11 448
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			58 661	58 661	58 661
Instruments financiers dérivés	15 356	–			–	–	15 356
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 617			17 049	16 960	28 666
Autres passifs	–	4			4 117	4 117	4 121
Dette subordonnée	–	–			3 430	3 515	3 430

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2025

				Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	27 916	27 916	27 916	27 916
Valeurs mobilières	147 756	362	23 733	291	16 605	16 869	188 747	189 011
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	27 091	27 091	27 091	27 091
Prêts, déduction faite des provisions	16 662	–	–	–	285 961	289 791	302 623	306 453
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 515	–	–	–	–	–	12 515	12 515
Autres actifs	67	–	–	–	3 657	3 657	3 724	3 724
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	32 740			395 263	395 685	428 003	428 425
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	–			–	–	13 257	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			41 356	41 356	41 356	41 356
Instruments financiers dérivés	15 984	–			–	–	15 984	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	–	13 191			17 386	17 302	30 577	30 493
Autres passifs	–	5			4 814	4 814	4 819	4 819
Dettes subordonnées	–	–			3 432	3 529	3 432	3 529

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. Les évaluations de la Banque ont été fondées sur une appréciation en vigueur au 31 janvier 2026 et pourraient changer dans le futur. Par ailleurs, les évaluations peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, 5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (8 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, 11 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2026 et 2025, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

Au 31 janvier 2026				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 458	13 018	–	19 476
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	11 493	–	11 493
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	992	2 408	–	3 400
Autres titres de créance	–	4 271	33	4 304
Titres de participation	109 985	2 111	844	112 940
	117 435	33 301	877	151 613
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 582	4 984	–	7 566
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 989	–	4 989
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 243	224	–	10 467
Autres titres de créance	–	1 121	–	1 121
Titres de participation	–	218	71	289
	12 825	11 536	71	24 432
Prêts	–	15 429	239	15 668
Autres				
Instruments financiers dérivés	360	12 126	92	12 578
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	130 620	72 392	1 346	204 358
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	42 136	–	42 136
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	4 811	6 637	–	11 448
Instruments financiers dérivés	566	14 690	100	15 356
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 617	–	11 617
Autres passifs - créditeurs et charges à payer	–	4	–	4
	5 377	75 084	100	80 561

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2025
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 019	10 959	–	16 978
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 667	–	7 667
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	973	1 695	–	2 668
Autres titres de créance	–	3 450	105	3 555
Titres de participation	114 055	2 444	751	117 250
	121 047	26 215	856	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 723	5 384	–	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 849	–	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 210	428	–	10 638
Autres titres de créance	–	1 139	–	1 139
Titres de participation	–	220	71	291
	11 933	12 020	71	24 024
Prêts	–	16 421	241	16 662
Autres				
Instruments financiers dérivés	2 052	10 359	104	12 515
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	135 032	65 015	1 339	201 386
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	39 917	–	39 917
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	7 044	6 213	–	13 257
Instruments financiers dérivés	1 798	14 100	86	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	–	13 191	–	13 191
Autres passifs – créditeurs et charges à payer	–	5	–	5
	8 842	73 426	86	82 354

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

Trimestre terminé le 31 janvier 2026				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2025	856	71	308	18
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	7	–	2	8
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	1	–	–
Achats	22	–	–	–
Ventes	(8)	(1)	(6)	–
Émissions	–	–	12	–
Règlements et autres	–	–	(10)	(12)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(22)
Juste valeur au 31 janvier 2026	877	71	306	(8)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2026 ⁽³⁾	6	–	2	8

Trimestre terminé le 31 janvier 2025				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	21	–	(2)	26
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	3	–	–
Achats	11	–	–	–
Ventes	(4)	–	(2)	–
Émissions	–	–	5	–
Règlements et autres	–	–	6	(4)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	2
Juste valeur au 31 janvier 2025	696	310	295	95
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2025 ⁽⁵⁾	19	–	(2)	26

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 17 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 16 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 45 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 43 M\$.

Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs et des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certains passifs relatifs à des créances cédées, ainsi que certains autres passifs. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées et des autres passifs ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. L'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2026	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	360	(2)	8
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	33 623	(317)	410
Passifs relatifs à des créances cédées	11 617	71	1
Autres passifs	4	–	–
	45 244	(246)	411

	Valeur comptable au 31 janvier 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	361	3	11
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	27 936	51	1 438
Passifs relatifs à des créances cédées	10 593	(94)	33
	38 529	(43)	1 471

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 87 M\$ (gain de 25 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

				Au 31 janvier 2026
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	7 443	126	(3)	7 566
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 963	66	(40)	4 989
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 314	161	(8)	10 467
Autres titres de créance	1 135	8	(22)	1 121
Titres de participation	239	50	–	289
	24 094	411	(73)	24 432

				Au 31 octobre 2025
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 939	172	(4)	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 777	100	(28)	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 466	180	(8)	10 638
Autres titres de créance	1 149	13	(23)	1 139
Titres de participation	246	45	–	291
	23 577	510	(63)	24 024

(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture.

(2) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 3 M\$ au 31 janvier 2026 (3 M\$ au 31 octobre 2025), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, des revenus de dividendes de 3 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (14 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025), dont un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2026 et 2025.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2026			Trimestre terminé le 31 janvier 2025		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	71	220	291	307	359	666
Variation de la juste valeur	–	8	8	3	20	23
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	5	5	–	40	40
Cessions ⁽¹⁾	–	(15)	(15)	–	(166)	(166)
Juste valeur à la fin	71	218	289	310	253	563

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Note 5 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	11 404	10 505
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 821	4 075
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	222	339
Autres titres de créance	2 163	1 699
Valeur comptable brute	18 610	16 618
Provisions pour pertes de crédit	21	13
Valeur comptable	18 589	16 605

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2026 et 2025, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 50 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026 (43 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025) et la Banque a comptabilisé des gains négligeables pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026 (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Les prêts classés dans les prêts dépréciés sont répartis entre les deux catégories suivantes :

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC).

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 8 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 87 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2025.

Au 31 janvier 2026					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	38 861	4	–	–	38 865
Bon	18 566	84	–	–	18 650
Satisfaisant	16 035	3 740	–	–	19 775
À signaler	449	736	–	–	1 185
Faible	90	280	–	–	370
Défaut	–	–	227	–	227
Approche NI	74 001	4 844	227	–	79 072
Approche standardisée	20 717	503	989	13 226	35 435
Valeur comptable brute	94 718	5 347	1 216	13 226	114 507
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	104	61	119	–	284
Valeur comptable	94 614	5 286	1 097	13 226	114 223
Aux particuliers					
Excellent	23 166	9	–	–	23 175
Bon	8 860	603	–	–	9 463
Satisfaisant	8 262	1 473	–	–	9 735
À signaler	2 259	882	–	–	3 141
Faible	43	300	–	–	343
Défaut	–	–	260	–	260
Approche NI	42 590	3 267	260	–	46 117
Approche standardisée	3 790	108	273	–	4 171
Valeur comptable brute	46 380	3 375	533	–	50 288
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	125	141	198	–	464
Valeur comptable	46 255	3 234	335	–	49 824
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	336	–	–	–	336
Bon	468	–	–	–	468
Satisfaisant	931	29	–	–	960
À signaler	580	286	–	–	866
Faible	42	158	–	–	200
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 357	473	–	–	2 830
Approche standardisée	179	6	–	–	185
Valeur comptable brute	2 536	479	–	–	3 015
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	42	118	–	–	160
Valeur comptable	2 494	361	–	–	2 855
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 182	4	–	1 148	8 334
Bon	28 921	18	–	27	28 966
Satisfaisant	39 956	13 262	–	142	53 360
À signaler	278	1 965	–	–	2 243
Faible	–	581	–	–	581
Défaut	–	–	788	–	788
Approche NI	76 337	15 830	788	1 317	94 272
Approche standardisée	37 478	4 439	1 205	1 125	44 247
Valeur comptable brute	113 815	20 269	1 993	2 442	138 519
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	388	319	594	–	1 301
Valeur comptable	113 427	19 950	1 399	2 442	137 218
Total des prêts					
Valeur comptable brute	257 449	29 470	3 742	15 668	306 329
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	659	639	911	–	2 209
Valeur comptable	256 790	28 831	2 831	15 668	304 120

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2025

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	37 897	9	–	–	37 906
Bon	18 734	104	–	–	18 838
Satisfaisant	15 712	3 269	–	–	18 981
À signaler	453	719	–	–	1 172
Faible	91	240	–	–	331
Défaut	–	–	223	–	223
Approche NI	72 887	4 341	223	–	77 451
Approche standardisée	20 840	671	957	14 010	36 478
Valeur comptable brute	93 727	5 012	1 180	14 010	113 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	88	69	102	–	259
Valeur comptable	93 639	4 943	1 078	14 010	113 670
Aux particuliers					
Excellent	22 936	19	–	–	22 955
Bon	8 231	893	–	–	9 124
Satisfaisant	8 159	1 838	–	–	9 997
À signaler	2 339	921	–	–	3 260
Faible	51	308	–	–	359
Défaut	–	–	244	–	244
Approche NI	41 716	3 979	244	–	45 939
Approche standardisée	3 845	97	292	–	4 234
Valeur comptable brute	45 561	4 076	536	–	50 173
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	119	141	180	–	440
Valeur comptable	45 442	3 935	356	–	49 733
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	357	–	–	–	357
Bon	491	–	–	–	491
Satisfaisant	909	29	–	–	938
À signaler	563	278	–	–	841
Faible	44	156	–	–	200
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 364	463	–	–	2 827
Approche standardisée	189	6	–	–	195
Valeur comptable brute	2 553	469	–	–	3 022
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	43	114	–	–	157
Valeur comptable	2 510	355	–	–	2 865
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 116	2	–	1 251	8 369
Bon	28 915	4	–	27	28 946
Satisfaisant	40 097	12 453	–	146	52 696
À signaler	303	1 986	–	–	2 289
Faible	–	550	–	–	550
Défaut	–	–	864	–	864
Approche NI	76 431	14 995	864	1 424	93 714
Approche standardisée	36 650	4 906	1 132	1 228	43 916
Valeur comptable brute	113 081	19 901	1 996	2 652	137 630
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	365	384	526	–	1 275
Valeur comptable	112 716	19 517	1 470	2 652	136 355
Total des prêts					
Valeur comptable brute	254 922	29 458	3 712	16 662	304 754
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	615	708	808	–	2 131
Valeur comptable	254 307	28 750	2 904	16 662	302 623

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 janvier 2026				Au 31 octobre 2025			
	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	16 648	14	–	16 662	16 332	13	–	16 345
Bon	5 138	234	–	5 372	5 083	321	–	5 404
Satisfaisant	1 852	207	–	2 059	1 771	236	–	2 007
À signaler	487	137	–	624	468	133	–	601
Faible	19	43	–	62	20	44	–	64
Défaut	–	–	2	2	–	–	2	2
Autres que particuliers								
Excellent	13 340	–	–	13 340	13 887	–	–	13 887
Bon	26 001	–	–	26 001	25 144	8	–	25 152
Satisfaisant	18 196	7 227	–	25 423	17 682	6 376	–	24 058
À signaler	24	256	–	280	29	193	–	222
Faible	3	154	–	157	8	125	–	133
Défaut	–	–	15	15	–	–	25	25
Approche NI	81 708	8 272	17	89 997	80 424	7 449	27	87 900
Approche standardisée	26 788	201	25	27 014	28 306	406	83	28 795
Exposition totale	108 496	8 473	42	117 011	108 730	7 855	110	116 695
Provisions pour pertes de crédit	195	101	1	297	178	84	6	268
Exposition totale, déduction faite des provisions	108 301	8 372	41	116 714	108 552	7 771	104	116 427

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2026				Au 31 octobre 2025			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	191	176	32	147	366	126	34	194
De 61 à 90 jours	162	63	19	151	101	52	18	68
Plus de 90 jours ⁽²⁾	–	–	44	–	–	–	41	–
	353	239	95	298	467	178	93	262

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 janvier 2026			Au 31 octobre 2025		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Hypothécaires résidentiels	1 216	119	1 097	1 180	102	1 078
Aux particuliers	533	198	335	536	180	356
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 993	594	1 399	1 996	526	1 470
	3 742	911	2 831	3 712	808	2 904

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

Trimestre terminé le 31 janvier 2026						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2026
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	11	1	–	–	–	12
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	13	8	–	–	–	21
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	259	35	(7)	–	(3)	284
Aux particuliers	440	67	(43)	–	–	464
Créances sur cartes de crédit	157	34	(36)	–	5	160
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 275	70	(57)	–	13	1 301
	2 131	206	(143)	–	15	2 209
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	25	7	–	–	–	32
Engagements inutilisés	236	21	–	–	–	257
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	7	1	–	–	–	8
	268	29	–	–	–	297
	2 426	244	(143)	–	15	2 542

Trimestre terminé le 31 janvier 2025						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2025
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	2	–	–	–	11
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	6	–	–	–	–	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	197	14	(1)	–	5	215
Aux particuliers	360	66	(38)	–	7	395
Créances sur cartes de crédit	156	28	(31)	–	4	157
Aux entreprises et aux administrations publiques	628	130	(45)	–	3	716
	1 341	238	(115)	–	19	1 483
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	21	1	–	–	–	22
Engagements inutilisés	188	12	–	–	–	200
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	–	–	–	–	5
	214	13	–	–	–	227
	1 573	254	(115)	–	19	1 731

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 68 M\$ (51 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 janvier 2026 et 2025, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2026				Trimestre terminé le 31 janvier 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	88	69	102	259	62	85	50	197
Créations ou acquisitions	9	–	–	9	4	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	11	(11)	–	–	13	(12)	(1)	–
Vers la phase 2	(2)	8	(6)	–	(2)	6	(4)	–
Vers la phase 3	–	(4)	4	–	–	(5)	5	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	–	1	29	30	(15)	11	18	14
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	(2)	(4)	(1)	(1)	(2)	(4)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	17	(7)	25	35	(1)	(1)	16	14
Radiations	–	–	(7)	(7)	–	–	(1)	(1)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	1	1
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(3)	(5)	2	2	–	4
Solde à la fin	104	61	119	284	63	86	66	215
Comprend :								
Montants utilisés	104	61	119	284	63	86	66	215
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	125	146	180	451	107	127	135	369
Créations ou acquisitions	15	–	–	15	10	–	–	10
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	29	(27)	(2)	–	26	(24)	(2)	–
Vers la phase 2	(10)	11	(1)	–	(11)	12	(1)	–
Vers la phase 3	–	(23)	23	–	–	(20)	20	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(23)	43	40	60	(21)	47	37	63
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(4)	(2)	(9)	(2)	(3)	(2)	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	8	–	58	66	2	12	52	66
Radiations	–	–	(43)	(43)	–	–	(38)	(38)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	4	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	(1)	(4)	2	1	–	3
Solde à la fin	131	145	198	474	111	140	153	404
Comprend :								
Montants utilisés	125	141	198	464	106	136	153	395
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	4	–	10	5	4	–	9

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 janvier 2026 et 2025.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 janvier 2026				Trimestre terminé le 31 janvier 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	81	154	–	235	70	141	–	211
Créations ou acquisitions	6	–	–	6	3	–	–	3
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	39	(39)	–	–	27	(27)	–	–
Vers la phase 2	(7)	7	–	–	(6)	6	–	–
Vers la phase 3	–	(21)	21	–	–	(13)	13	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(36)	59	10	33	(15)	36	14	35
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	(2)	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	5	31	37	8	2	27	37
Radiations	–	–	(36)	(36)	–	–	(31)	(31)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	82	159	–	241	78	143	–	221
Comprend :								
Montants utilisés	42	118	–	160	46	111	–	157
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	40	41	–	81	32	32	–	64
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	473	417	532	1 422	308	215	229	752
Créations ou acquisitions	46	–	–	46	37	–	–	37
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	20	(14)	(6)	–	14	(14)	–	–
Vers la phase 2	(25)	33	(8)	–	(12)	15	(3)	–
Vers la phase 3	(1)	(1)	2	–	–	(5)	5	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	11	(52)	121	80	(22)	39	101	118
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(16)	(17)	(4)	(37)	(9)	(12)	(1)	(22)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	35	(51)	105	89	8	23	102	133
Radiations	–	–	(57)	(57)	–	–	(45)	(45)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	19	19	–	–	2	2
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(4)	(6)	2	–	(1)	1
Solde à la fin	507	365	595	1 467	318	238	287	843
Comprend :								
Montants utilisés	388	319	594	1 301	221	209	286	716
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	119	46	1	166	97	29	1	127
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	824	730	912	2 466	570	607	506	1 683
Comprend :								
Montants utilisés	659	639	911	2 209	436	542	505	1 483
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	165	91	1	257	134	65	1	200

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 janvier 2026 et 2025.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 janvier 2026					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,6 %	1,8 %	2,2 %	1,9 %	(6,3) %	2,7 %
Taux de chômage	6,5 %	6,1 %	6,2 %	5,6 %	8,9 %	8,2 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	2,3 %	2,6 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,5 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	8,4 %	2,8 %	11,0 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	60	68	74	75	35	43

Au 31 octobre 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,5 %	1,9 %	1,8 %	2,1 %	(6,3) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,6 %	6,7 %	5,9 %	9,2 %	8,4 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	0,3 %	2,4 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	5,0 %	2,8 %	12,1 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	62	69	74	75	39	47

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice West Texas Intermediate (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, l'évolution des facteurs macroéconomiques a été généralement favorable pour les variables financières et pour l'économie. Somme toute, le contexte demeure périlleux et l'incertitude reste élevée.

Malgré l'incertitude persistante concernant les relations commerciales avec les États-Unis, l'économie canadienne s'est mieux portée que prévu en deuxième moitié d'année de 2025. Avec cette embellie économique, le marché du travail a affiché une amélioration ces derniers mois. Toutefois, les perspectives demeurent fragiles. Les intentions d'embauche et d'investissement des entreprises restent faibles. Plutôt que de s'apaiser, les tensions commerciales avec les États-Unis se sont exacerbées en ce début d'année cruciale pour le renouvellement de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Cela sème un doute quant à la possibilité d'un renouvellement de l'ACEUM sans heurt. Aux États-Unis, le marché du travail a montré quelques signes de faiblesse, mais qui, selon nous, ne devraient pas persister. L'économie est en effet soutenue par un important stimulus budgétaire et des conditions financières accommodantes. Par ailleurs, les investissements importants dans l'intelligence artificielle pourraient se poursuivre en 2026, une exubérance qui pourrait représenter un risque à moyen terme. Un tel environnement devrait contribuer à maintenir l'inflation au-dessus de l'objectif de la banque centrale pour une cinquième année consécutive.

Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada tomberait à 6,4 % après 12 mois, soit une diminution de 0,3 point de pourcentage. En marge de l'amélioration du marché de l'emploi, les prix de l'immobilier augmentent légèrement. De fait, les prix des logements augmentent de 2,3 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 33 344 points après un an, et le pétrole à 63 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation continue de se modérer, les banquiers centraux ayant réussi à la juguler sans endommager considérablement l'économie. Cela leur permet de réaliser une réduction supplémentaire des taux d'intérêt. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses. Les prix des logements s'apprécient fortement sur fond d'une croissance économique honorable et d'une amélioration du marché du travail qui soutient la consommation. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (4 dixièmes de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 34 128 points après un an, et le pétrole à 75 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les Américains imposent des tarifs douaniers beaucoup plus élevés au Canada et la guerre commerciale mondiale s'intensifie. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et l'incertitude se traduisent par une forte réduction des investissements des entreprises, qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique reste préoccupante, avec le risque d'une aggravation des conflits. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,7 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 21 367 points et le pétrole à 30 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 janvier 2026, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 janvier 2026	1 554
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	985
Scénario de base à 100 %	1 107
Scénario pessimiste à 100 %	2 097

Note 7 – Autres actifs

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 977	1 768
Intérêts et dividendes à recevoir	1 826	1 844
Créances de clients, de négociants et de courtiers	2 307	1 168
Actif au titre des prestations définies	410	441
Actifs d'impôt différé	1 061	1 131
Actifs d'impôt exigible	1 054	819
Actifs au titre des contrats de réassurance	20	20
Actifs au titre des contrats d'assurance	39	40
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	47	46
Produits de base ⁽¹⁾	2 205	3 739
	10 946	11 016

(1) Les produits de base comprennent les métaux précieux et autres produits de base qui sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 – Dépôts

	Au 31 janvier 2026			Au 31 octobre 2025
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total
Particuliers	6 534	60 329	59 015	125 878
Entreprises et administrations publiques	78 493	34 000	201 402	313 895
Institutions de dépôts	2 065	435	3 601	6 101
	87 092	94 764	264 018	445 874
				428 003

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.

(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 11,6 G\$ au 31 janvier 2026 (10,0 G\$ au 31 octobre 2025). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a émis un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées (255 M\$ US d'obligations sécurisées venues à échéance au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

De plus, au 31 janvier 2026, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 31,6 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Créditeurs et charges à payer	3 095	4 192
Dettes de filiales envers des tiers	273	313
Intérêts et dividendes à payer	2 217	2 475
Obligations locatives	653	644
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 022	1 065
Passif au titre des prestations définies	96	98
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	297	268
Passifs d'impôt différé	245	324
Passifs d'impôt exigible	313	185
Passifs au titre des contrats d'assurance	21	27
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	987	950
	9 219	10 541

(1) Au 31 janvier 2026, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 13 M\$ (13 M\$ au 31 octobre 2025).

(2) Au 31 janvier 2026, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 9 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2025).

(3) Au 31 janvier 2026, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 5 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2025).

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 janvier 2026		Au 31 octobre 2025	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136	5 000 000	136
	64 000 000	1 614	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	–	–	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 000 000	1 000	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	65 000 000	2 614	65 500 000	3 114
Actions ordinaires au début de l'exercice	391 065 541	9 865	340 743 876	3 463
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	988 072	74	1 508 524	114
Émises dans le cadre de l'acquisition de CWB				
Échange d'actions ordinaires	–	–	41 010 378	5 290
Échange automatique des reçus de souscription	–	–	9 262 500	1 040
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(3 593 000)	(90)	(1 385 400)	(35)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽²⁾	(142 659)	(23)	(74 337)	(7)
Actions ordinaires à la fin de la période	388 317 954	9 826	391 065 541	9 865

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 31 janvier 2026, 28 625 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant de 4 M\$ (114 034 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 19 M\$ au 31 octobre 2025).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2026		2025	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	5	0,3869	5	0,3869
Série 32	–	–	3	0,2399
Série 38	7	0,4392	7	0,4392
Série 40	5	0,3636	5	0,3636
Série 42	5	0,4410	5	0,4410
Série 47	2	0,3982	–	–
Série 49	2	0,4782	–	–
	26		25	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	1		5	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	5		5	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	10		10	
	16		20	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	42		45	
Actions ordinaires	484	1,2400	389	1,1400
	526		434	

(1) Les BCRL – Série 1 portaient intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

(3) Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

Rachat des billets de capital à recours limité

Le 17 novembre 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$, ce qui a réduit les *Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres*. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Rachats d'actions ordinaires

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires, incluant les impôts, sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a effectué le rachat de 3 593 000 actions ordinaires au prix de 619 M\$, incluant les impôts, ce qui a réduit de 90 M\$ les *Actions ordinaires* et de 529 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque n'avait effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 11 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établie par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI.

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Note 11 – Informations sur le capital (suite)

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 023	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	28 619	28 559
total ⁽³⁾	32 718	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	189 354	188 756
Exposition totale	665 594	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,7 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	15,1 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,3 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,3 %	4,5 %
TLAC disponible	61 533	55 993
Ratio TLAC	32,5 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Note 12 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la Banque a octroyé 922 520 options d'achat d'actions (1 004 492 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025) d'une juste valeur moyenne de 28,87 \$ par option (23,26 \$ en 2025).

Au 31 janvier 2026, il y avait 10 508 142 options d'achat d'actions en circulation (10 580 306 options d'achat d'actions au 31 octobre 2025).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Taux d'intérêt hors risque	2,94 %	2,63 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,06 %	24,43 %
Dividendes prévus	3,36 %	3,54 %

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, une charge de rémunération de 6 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025).

Note 13 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Trimestre terminé le 31 janvier				
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus au cours de la période	27	27		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(4)	(5)	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge pour le volet à prestations définies	24	23	1	1
Charge pour le volet à cotisations définies	16	7		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	40	30	1	1
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(114)	112	(2)	2
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	173	(119)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	59	(7)	(2)	2
	99	23	(1)	3

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 14 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2026	2025
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 254	997
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres déduction faite des impôts	37	39
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 217	958
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	390 047	340 739
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	3,12	2,81
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 217	958
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	390 047	340 739
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)		
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 696	4 215
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	394 743	344 954
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,08	2,78

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 551 507 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 170,76 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'avait été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 15 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) qui regroupe les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Trimestre terminé le 31 janvier ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés des capitaux		FSEU&I		Autres		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	1 240	944	240	227	(497)	(509)	397	370	14	(60)	1 394	972
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	288	260	659	549	1 487	1 416	37	35	28	(49)	2 499	2 211
Revenu total	1 528	1 204	899	776	990	907	434	405	42	(109)	3 893	3 183
Frais autres que d'intérêts ^{(4) (5)}	800	641	531	441	412	367	120	123	148	74	2 011	1 646
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	728	563	368	335	578	540	314	282	(106)	(183)	1 882	1 537
Dotations aux pertes de crédit	139	162	(2)	2	26	36	80	51	1	3	244	254
Résultat avant charge (économie) d'impôts	589	401	370	333	552	504	234	231	(107)	(186)	1 638	1 283
Charge (économie) d'impôts	162	111	98	91	109	87	49	48	(34)	(51)	384	286
Résultat net	427	290	272	242	443	417	185	183	(73)	(135)	1 254	997
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	427	290	272	242	443	417	185	183	(73)	(135)	1 254	997
Actif moyen ⁽⁶⁾	220 069	165 861	13 128	10 611	250 483	211 793	34 827	31 197	84 950	68 746	603 457	488 208
Actif total	222 913	167 754	12 847	11 047	244 352	203 943	35 449	32 891	90 310	68 198	605 871	483 833

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026. Consulter la section « Acquisition » du Rapport de gestion pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition. De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Ces éléments avaient tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, des charges d'intégration et de transactions de 65 M\$ (47 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction de CWB (26 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025) et des charges de 2 M\$ ont été enregistrées relativement aux transactions avec la Banque Laurentienne du Canada. Ces éléments ont tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, une charge de 24 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (21 M\$) et de Gestion de patrimoine (3 M\$), a été enregistrée représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.
- (6) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.

Note 16 – Transactions importantes

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec la BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC ont également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués ») pour un prix d'acquisition déterminé en référence à la valeur à la date de clôture.

Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat préliminaire s'élevait à 646 M\$, représentant la juste valeur estimative des prêts acquis, déduction faite des passifs connexes assumés, sous réserve de la finalisation des valeurs à la date de clôture.

Note 17 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachats d'actions ordinaires

Le 24 février 2026, le conseil d'administration de la Banque a autorisé la modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, laquelle a débuté le 25 septembre 2025. Cette modification vise à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Cette modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est assujettie à l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX). Pour de plus amples renseignements concernant l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, se reporter à la note 10.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations médias

800, rue Saint-Jacques, 32^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Téléphone : 514 394-6500

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2026

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgence des résultats du premier trimestre de 2026

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 25 février 2026 à 11 h 00 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 715-9871 ou 647 932-3411. Le code d'accès est le 6160996#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 mai 2026 en composant le 1 800 770-2030 ou le 647 362-9199. Le code d'accès est le 6160996#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration.

L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).